

REPUBLIQUE ALGERIAN DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
UNIVERSITE MOULOUD MAMMERI DE TIZI OUZOU
FACULTE DU GENIE DE LA CONSTRUCTION
DEPARTEMENT D'ARCHITECTURE

MEMOIRE DE FIN D'ETUDE DU MASTER EN ARCHITECTURE

Option : Architecture Ville et Patrimoine.

Atelier : Architecture et Ambiances Urbaines.

El Hamma vers une nouvelle image du quartier.
La Bourse d'Alger.



Présenté par :

-Mr. Hamitouche Merouane.

-Melle Louffar Radia.

Encadré par :

- Mme Benzerari, Ep Nafaa.

Session Juin 2019

Remerciements

*Nous tenons à remercier notre encadreur Mme **Nafaa** pour le suivi et
l'encadrement qu'elle nous a apporté.*

*Nous tenons également à remercier les enseignants qui ont contribué à la
réalisation de ce travail :*

*Mrs **Rassoul**, Mrs **Ait Aider**, Mrs **Betrouni** et Mme **Fekrach***

*Nos familles de nous avoir soutenus, aider, accompagner durant notre cursus
universitaire.*

À tous nous enseignants qui nous ont mené à ce qu'on est aujourd'hui.

*Aux membres du jury qui ont bien voulu nous honorer, assister à notre
soutenance et évaluer notre travail.*

Merci à vous tous.

Dédicace

Je dédie du fond du cœur à :

Mes parents pour leur soutien tout le long de mon cursus d'études.

*Ma sœur : **Imane***

*Mes frères : **Houssame et Abderrahmane***

*A toutes Mes amis proches : **Charafeddin, Kahina, et Amine***

*A tous les camarades d'atelier pour leur aide précieuse : **Ait Hamou***

Ali Massinissa, Fenouche Sofiane, Zekouti Toufik, Kessad Mehdi,

Tenini le maquettiste

À tous ceux qui ont soutenus de près ou de loin

Merouane

Dédicace

*Grace à **dieu** tout puissant, qui m'a donné le courage, la volonté,
La force pour réaliser ce mémoire, que nul ne peut se faire sans son
désir.*

***En premier lieu envers mon papa qui a fait de moi ce que je suis
aujourd'hui, que dieu L'accueille dans son vaste paradis, ***
***A ma Chère maman, que j'aime tant et que je ne remercierais
jamais assez pour leurs Soutient Durant toutes mes années d'études.
Ce travail est le fruit de vos sacrifices, Que DIEU m'aide à
l'honorer. ****

...A Mes adorables sœurs et leurs maris, à mes frères ...

*...A Mes chères Amies de toujours qui je passe des moments
inoubliables ...*

***** A la personne la plus chère à mon cœur, ma source de bonheur
et Amour, a avec qui je souhaite rester toute ma vie *****

*Et à tous ceux qui ont contribué de près ou de loin pour que ce projet
soit possible*

Radia

Résumé

La rupture ville/port est considérée comme un effet défendant de la ville portuaire.

Dans ce travail, l'objectif est de mettre la lumière sur la problématique de la rupture ville/port dans le cas d'Alger quartier d'El Hamma. Ce dernier est caractérisé par un patrimoine urbain et paysager riche et exceptionnel, marqué principalement par la présence du jardin d'essai, classé patrimoine mondial.

Après une lecture et interprétation exhaustives des composantes du quartier (physiques et paysagères), l'identification des éléments patrimoniaux à préserver et mettre en valeur, ainsi que les différents instruments élaborés pour le site, nous avons tenté d'établir un diagnostic qui servira de support pour les opérations et propositions urbaines en réponse à la requalification recherchée.

Cette dernière s'inscrit dans le cadre du renouvellement urbain, à la recherche de l'image nouvelle s'inscrivant dans « Alger métropole ».

Notre intervention vient s'inscrire avec une conception « d'une bourse », une manière parmi d'autres d'essayer de répondre aux objectifs assignés au départ et éliminer cette rupture ville-mer.

Mots clés

Renouvellement urbain, Bourse, Rupture, Restructuration

CHAPITRE INTRODUCTIF	I
Introduction générale	I
Problématique.....	I
Hypothèses	III
Méthodologie de la recherche	III
L'analyse typo -morphologique.....	IV

CHAPITRE I ETAT DE FAIT ET DIAGNOSTIC

I. Introduction	1
II. Présentation du quartier d'EL HAMMA.....	1
II.1 Situation.....	1
II.2 Limites.....	2
II.3 Risques Majeurs.....	2
III. Aperçu historique.....	3
III.1 Période précoloniale (avant 1830)	3
III.2 Période coloniale (1830-1846)	3
III.3 Période coloniale (1846-1880):	4
III.4 Période coloniale (1880-1930):	4
III.5 Période coloniale (1930-1962):	4
III.6 Site d'El Hamma de 1962 à nos jours:	5
IV Délimitation et choix du périmètre d'étude.....	7
V Accessibilité au périmètre d'étude.....	8
VI Les points de repère.....	9
VII Tissus urbains.....	10
VII.1 L'ilot prioritaire	10
VII.2 Entité mixte.....	11
VII.3 Entité industriel.....	12
Les ateliers SNTF.....	13
Le Port	14
VIII System Viaire.....	15
VIII.1 Les axes longitudinaux.....	17
VIII.1.1 L'avenue de l'ALN :	17
VIII.1.2 Voie ferrée :	18
VIII.1.3 La rue Hassiba Ben Bouali :	18
VIII.1.4 La rue Rochai Boualem :	20
VIII.1.5 La rue Mohamed Belouizded :	20
VIII.2 Les axes transversaux :	22

VIII.2.1 La rue Bougherfa :	22
VIII.2.2 La Rue Abdelkader Bouda :	22
IV La Mobilité.....	24
IV.1 La voie ferrée :	24
IV.2 La ligne de métro :	24
IV.3. La ligne de tramway :	24
IV.4 La ligne de téléphérique :	25
V. Les places et nœuds.....	26
V.1 La place carrée :	26
V.2 La place Sahnoune:	27
V.3 La place du 11 décembre :	27
VI Les Equipements.....	28
VI.1 les équipements à grande envergure :	28
VI.2 A l'échelle du quartier :	29
VII Composition paysagère.....	31
VII.1 Plan vert :	31
VII.2 Façade maritime :	32
VIII Composition Patrimoniale.....	32
IX Synthèse du diagnostic.....	33
IX .1 Les potentialités :	33
IX .2 Les carences.....	34
VIII.2 Les enjeux.....	34
VIII.2 Les Obejctifs.....	36
X. Conclusion.....	37
CHAPITRE II OPERATIONS URBAINES.....	38
I.INTRODUCTION.....	38
II.L'urbanisme opérationnel.....	39
III.Les différentes propositions sur le quartier d'EL-Hamma.....	38
III.1 Proposition de 1980 : le PUD.....	38
III.2 La proposition du G.P.U 1996.....	39
III.2.1 Objectifs du grand projet urbain d'Alger.....	40
III.3. PDAU ALGER 2015.....	40
IV Constat des propositions sur l'état d'El Hamma.....	42
V PLAN D' ACTIONS.....	43
VI. ACTIONS.....	44
VI.1 Reconquérir le foncier occupé par les hangars délaissés.....	44
VI.2 Action mobilité.....	45
VI.2.1 la rue Hassiba ben Bouali.....	46
VI.2.2 La rue Mohamed Belouizdad.....	46

VI.2.3 La rue Rochai Boualem.....	47
VII Action places publics.....	48
VIII. Action Ilot prioritaire.....	51
IX. Action friche portuaire.....	52
X. Action façades.....	52
XI. Action bourse.....	53
XII. Schéma de cohérence.....	54
Conclusion.....	55

CHAPITRE III PROJET ARCHITECTURAL.....56

I. INTRODUCTION.....	56
II. Choix du thème.....	56
III. Définition d'équipement (la bourse)	57
III.1 Bref historique.....	57
III.2 Le rôle économique de la bourse.....	58
III.2. Les valeurs mobilières de la bourse.....	58
III.3. Les usagers et les intervenants.....	58
IV. Référence architecturale.....	59
IV.1 La bourse d'Alger.....	59
VI.2 La Bourse de Shenzhen.....	61
V. La programmation.....	63
V.1 Programme qualitatif.....	63
V.1.1 Espace marché.....	63
V.1.2 Espace bureautique.....	65
V.1.3 Espace promotionnel.....	66
VI Programme quantitatif	68
VII. La Démarche du projet.....	70
VII.1 Choix de la parcelle d'intervention (l'ilot SNTF)	70
VII.3 Présentation de Notre site d'intervention (ilot SNTF)	70
VII.3.1 Forme et surface.....	71
VII.3.2 Morphologie	71
VII. Accessibilité.....	72
VIII. La conceptualisation.....	73
VIII.1 Les concepts.....	73
IX La genèse du projet.....	75
X. Description du projet.....	79
X.1 Accessibilité.....	79
X.2 Entité Marche.....	79

CHAPITRE III PROJET ARCHITECTURAL

X.3 Entité promotionnelle.....	80
X.4 Circulation.....	80
XI. Description des façades.....	81
XII. Références patrimonial.....	81
XIII Choix du système constructif.....	82
Conclusion.....	83
Conclusion général.....	84
ANNEXS.....	85

Introduction générale

Les rapports espace-temps qui sort dans son analyse de l'évolution de l'urbanisme et de l'architecture d'Alger montrent combien la ville à la fois intégré et rejeté son passé et que l'étude critique de ce dernier facilite la compréhension des phénomènes urbains actuels. Mais de la même manière, voir fonctionner les acteurs et les décideurs aujourd'hui permet de comprendre les démarches de ceux d'hier. Tous les architectes sont rappelés depuis les Guiauchain jusqu'à Hansberger (la plus forte personnalité parmi les architectes ayant travaillé à Alger dans cette époque ... p. 89), Niemeyer, Pouillon, Kenzo Tange et les anonymes du Comedor, en passant Perret, Le Corbusier, Salvador, Christofle. ... Tous les styles, toutes les écoles sont expliquées et insérés dans une approche globale de la formation de la ville

Depuis l'indépendance du pays en 1962, le processus d'urbanisation a été problématique et parfois déstructurant les villes ; l'urbanisme par ces moyens d'élaboration et d'actions n'a pas pu agir sur les systèmes urbains de manière à préserver et développer des formes urbaines cohérentes, qui se traduit par des dysfonctionnements formels et fonctionnels de l'espace ce qui implique la perte de l'urbanité.

Le plan stratégique d'Alger dans lequel s'inscrit notre thématique et périmètre d'intervention prévoit un ensemble d'orientations et d'actions pour la requalification et l'orientation du développement d'Alger et de sa périphérie en préconisant plusieurs plans et thématiques à prendre en charge : Le plan vert, le plan bleu, le plan blanc, le plan Mobilité etc. Un des enjeux du plan vert est de « conforter l'identité de ces territoires qui ont une vocation économique et de loisir et de développer entre ces entités des corridors écologiques *de biodiversité* »¹

Problématique

Le renouvellement urbain désigne l'ensemble des interventions mises en œuvres dans les quartiers en crise, en vue d'améliorer leur fonctionnement et de favoriser leur insertion dans la ville. Ces interventions empruntent plusieurs voies et vont de restructuration à l'amélioration de la desserte des transports, la création de nouveaux services publics, à l'implantation d'entreprise et l'accompagnement social des habitants.

¹La macrostructure écologiques d'Alger », Vie de villes, *Les projets qui transforment Alger*, hors-série N 03, Juillet 2012.

CHAPITRE INTRODUCTIF

CHAPITRE INTRODUCTIF

Le renouvellement urbain dérive en général de la politique de démolition-construction menée depuis plusieurs années, avec un succès mitigé, très vite celle-ci a été confrontée à des problèmes urbains et patrimoniaux, cependant les responsables plaident, aujourd'hui pour une autre formule moins traumatisante que la « démolition-construction » et plus générale, un renouvellement urbain pour qui l'essentiel est « l'approche globale »²

Pour renouveler les politiques urbaines et remédier au renouvellement spontané, on pense et agit pour la politique de renouvellement urbain qui englobe toutes les opérations projetées sur le tissu urbain existant. Les opérations de renouvellement agissent de manière circonscrite et les procédures de concertation et de participation de différents acteurs constituent les leviers majeurs sur lesquels il faut agir.³

Aujourd'hui, le renouvellement urbain apparaît comme une nouvelle pratique de l'aménagement, avec un double objectif, travailler sur les secteurs vieillissants et défavorisés de la ville, tout en répondant aux exigences de gestion économe de l'espace.

Le renouvellement urbain s'inscrit dans une appréhension globale de la ville, avant de réutiliser une friche, requalifier un quartier ancien ou social, réaménager un lieu délaissé en espace public, il faut d'abord envisager et comprendre le fonctionnement de la ville, du quartier en fonction des problématiques économiques, sociales et urbaines.

El Hamma qui était autrefois un quartier industriel en raison de son aspect détruit, ce qui lui offre un potentiel foncier important, son statut de pôle de centralité et son orientation en tant que zone d'affaire et de prestige que lui ont conféré les nouvelles politiques d'aménagement de la ville d'Alger.

• Comment renforcer la nouvelle vocation d'affaire du quartier El Hamma avec une fonction internationale, dans une démarche métropolitaine pour redynamiser la croissance à l'Est d'Alger ?

• Comment réconcilier la baie d'Alger avec la mer ?

² J.JACOB/Rabat-Salé/Madrid « le renouvellement urbain » urbanisme, septembre/octobre 1999 n° 308.

³ J.JACOB/Rabat-Salé/Madrid « le renouvellement urbain » Op.Cit.

Hypothèses :

- La programmation d'équipement d'envergures de dimension nationale et internationale contribue à faire du projet urbain un accélérateur de renouvellement pour la ville.
- Restructurer le quartier du Hamma d'une manière à renforcer sa nouvelle vocation d'affaire et touristique

Objectifs

- Identification des différentes reconversions urbaines :
- Interventions adaptées à un tissu diversifié :
- De transformation urbaine durable.

Méthodologie de la recherche :

Afin d'atteindre nos objectifs, notre travail de recherche sera réparti en trois phase comme suit :

Phase1 : Le diagnostic :

Nous nous focalisons sur notre périmètre d'étude El Hamma pour lequel il est question d'établir un diagnostic qui est une connaissance précise et extensive de l'état des lieux pour un périmètre défini faisant ressortir ses caractéristiques, localiser ses anomalies et leurs degrés de dysfonctionnement pour mieux les aborder dans le but d'y remédier ainsi que de dégager es enjeux, fixer des objectifs et poser une problématique spécifique.

Phase 2 : L'opération urbaine :

Répondre à la problématique posée à l'échelle du périmètre afin d'atteindre les objectifs fixés à travers un ensemble d'actions abordées d'une manière permanente pour garantir la cohérence de l'ensemble, en basant sur des différentes thématiques (image, identité, affaire).

Phase 3 : Le projet architectural :

Projection d'un projet architectural qui répond à une thématique spécifique et qui sera une des actions majeures projetées.

L'analyse typo-morphologique

La typo-morphologie est une méthode d'analyse apparue dans l'école d'architecture italienne des années 60 (S. Muratori, A. Rossi, C. Aymonino, G. Caniggia). Il s'agit d'une combinaison entre l'étude de la morphologie urbaine et celle de la typologie architecturale, à la jonction des deux disciplines que sont l'architecture et l'urbanisme. La typo-morphologie aborde la forme urbaine par les types d'édifices qui la composent et leur distribution dans la trame viaire. Plus précisément, cela consiste à penser en termes de rapports la forme urbaine (trame viaire, parcellaires, limites, etc.)⁴ et la typologie c'est-à-dire les types de construction (position du bâti dans la parcelle, distribution interne, etc.). Les types s'inscrivent ainsi dans certaines formes urbaines plus que dans d'autres. On s'intéresse ainsi particulièrement à :

La morphologie : étude de la forme urbaine dans son développement historique, à partir des éléments la constituant (le site d'implantation, le plan de la ville, le tracé des voies...).

« le tissu urbain à son tour ne se caractérise pas en dehors de son cadre, c'est-à-dire en dehors de l'étude de l'ensemble de la structure urbaine » (Muratori, 1950)

La typologie : analyse des caractères spécifiques des composants d'un ensemble ou d'un phénomène, afin de les décrire et d'établir une classification. Dans notre cas, c'est l'étude des types d'édifices et leur classification selon plusieurs critères (dimensions, fonctions, distributions, systèmes constructif et esthétique).

« le type ne se caractérise pas en dehors de son application concrète, c'est-à-dire en dehors d'un tissu construit » (Muratori, 1950)

⁴ Philippe pannerai L'Analyse urbaine

I. INTRODUCTION

Alger, une ville portuaire qui a joué en tout temps un rôle maritime majeur. Elle est le carrefour international de confrontation d'idées et d'échanges ; grâce à ses potentialités, elle vise à s'affirmer en tant que grande métropole dans le bassin méditerranéen et dans le monde.

Notre quartier d'el Hamma est situé sur l'une des plus importantes baies au monde grâce à son linéaire côtier de 97.5 km, Cette dernière est submergée d'immenses réserves culturelles qui témoignent la grandeur et la richesse de cette grande ville ; toutefois ses potentiels restent très mal exploités, pour cela ce quartier est considéré comme une entité qui nécessite beaucoup de réflexions.

II. Présentation du quartier d'EL HAMMA

Le quartier du HAMMA présente une position stratégique sur la bande littorale de la baie d'Alger ; il couvre une superficie de 216 ha, il est né suite à l'extension de la ville d'Alger vers l'est présentant une imbrication très forte entre les petites activités très diverses en plus constituant des éléments de repère intéressants ; il se distingue par son statut de pôle de centralité et son orientation en tant que zone d'affaire et de prestige.

II.1 Situation

El Hamma est l'une des communes de Sidi M'Hamed, elle occupe une position stratégique importante car elle est située en plein centre de la baie d'Alger.



Fig. 1 : Carte de la situation du Hamma.
Source : Mémoire Master II.2017

II.2 Limites

Notre quartier est limité par :

- Au Nord:** la mer.
-  **A l'Est :** Hussein Dey et
-  **Au Sud:** EL MADANIA.
-  **A l'ouest:** Sidi M'HAMED.



Fig. 2 : Limites Morphologique
Source : carte Google Maps Traite par auteur

II.3 Risques Majeurs

- Séismes (zone 3)
- Inondations à cause du ruissellement des eaux de pluie des hauteurs de la ville jusqu'au quartier situé en contrebas
- Érosion marine

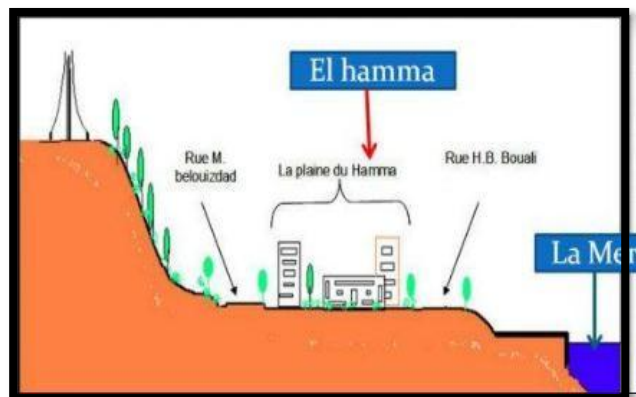


Fig.3 : coupe schématique sur la topographie du site.
Source: exposé 2017.

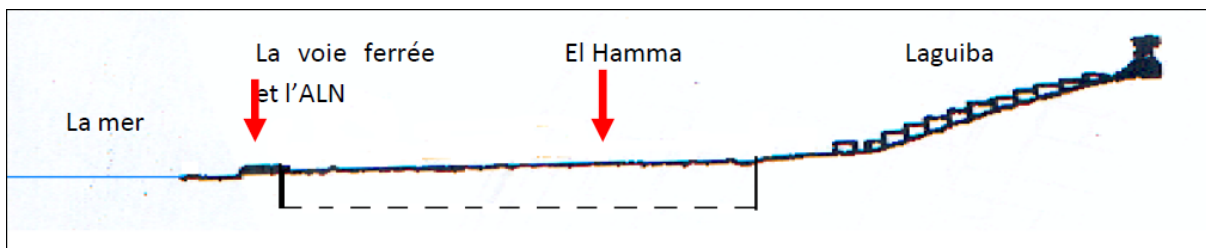


Fig.4 : coupe schématique sur la topographie du site.
Source: exposé 2017.

La topographie du site et sa position au bord de la mer on favorise l'implantation du quartier dans la plaine du Hamma

III. Aperçu historique

III.1 Période précoloniale (avant 1830) :

Le site d'El Hamma situait à la périphérie du centre historique d'Alger (la Casbah) et il est délimité par deux axes territoriaux :

- Axe vers Constantine (actuel rue Hassiba Ben Bouali);
- Axe vers Laghouat (actuel Mohammed Belouizdad).

Le quartier d'EL Hamma était une pleine agricole partagée en parcelles régulières perpendiculaires.

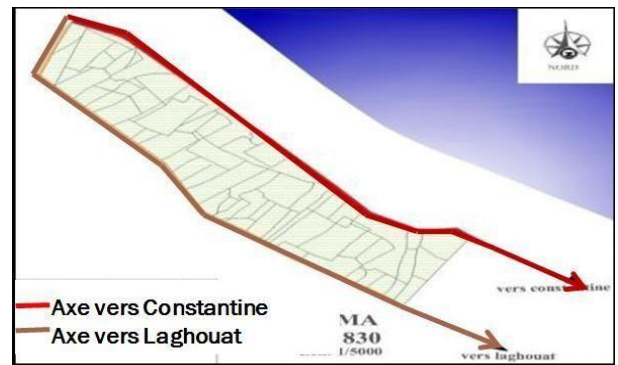


Fig 5 Carte représentative d'El Hamma avant 1830
Source Memoir de Master 2018

III.2 Période coloniale (1830-1846):

Le site d'El Hamma gardait un caractère agricole avec l'aménagement du:

- Jardin d'essai 1832;
- L'arsenal: structure militaire implanté en 1846;
- Présence d'un champ militaire accompagné d'un champ de manœuvre;
- L'avènement du chemin de fer.

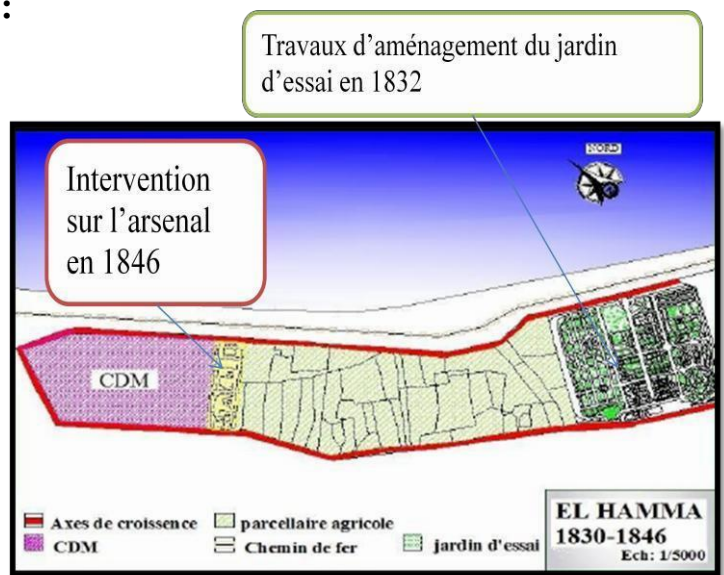


Fig 6 Carte représentative du site d'El Hamma entre 1830 -46
Source Memoir de Master 2018

III.3 Période coloniale (1846-1880):

- Début d'aménagement du port;
- Affirmation du site d'El Hamma en tant que zone à caractère industriel en périphérie d'Alger.

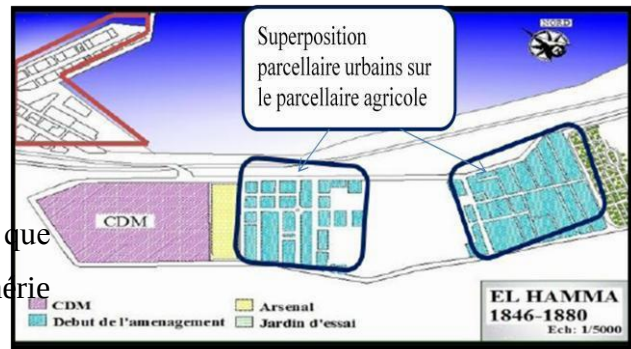


Fig 7 El hamma durant la période 1846/80.

III.4 Période coloniale (1880-1930):

- Extension du port;
- Urbanisation totale du Hamma entre l'arsenal et le jardin d'essai par la création d'un groupement de logements sociaux (HBM -1928);
- La formation d'un axe central, l'actuel rochai Boualem-Aissat Idir.

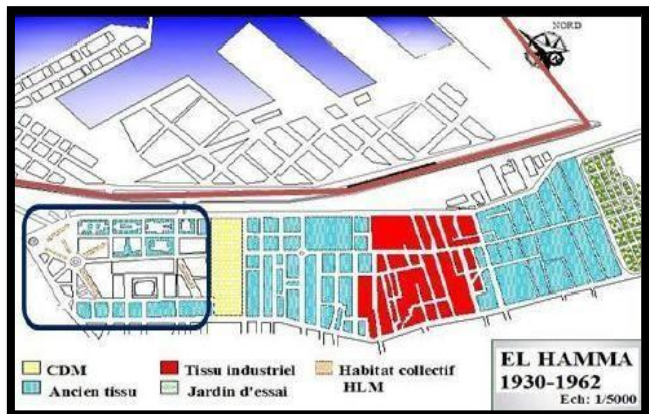


Fig 8 Site d'El Hamma entre 1880 et 1930.

Source Memoir de master 2018

III.5 Période coloniale (1930-1962):

- Extension définitive du port vers el Hamma
- Construction des grands ensembles Habitat collectif (HLM en 1948) Cité Diar El Mahsoul, un foyer civique en 1936.

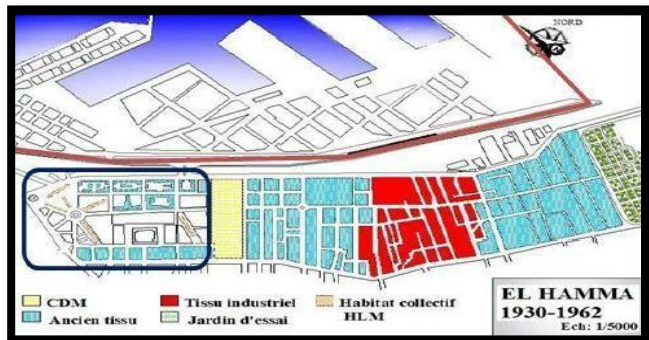


Fig 9 Site d'El Hamma entre 1930 et 1962.

Source Memoir de master 2018

Constat :

La période coloniale est marquée par l'amélioration de la structure urbaine (chemin de fer, amélioration de deux routes dont Hassiba Ben Bouali et Mohamed Belouizded, création d'un axe central, extension du port) ce qui a permis le début d'une politique de passage de la périphérie au centre.

III.6 Site d'El Hamma de 1962 à nos jours:

Réalisation des nouveaux projets architecturaux de style contemporains (bibliothèque nationale, hôtel Sofitel, les deux tours d'affaires).

- Passage de la ligne de métro.
- Implantation des équipements d'envergure.
- La position stratégique et
- la présence du jardin d'essai.

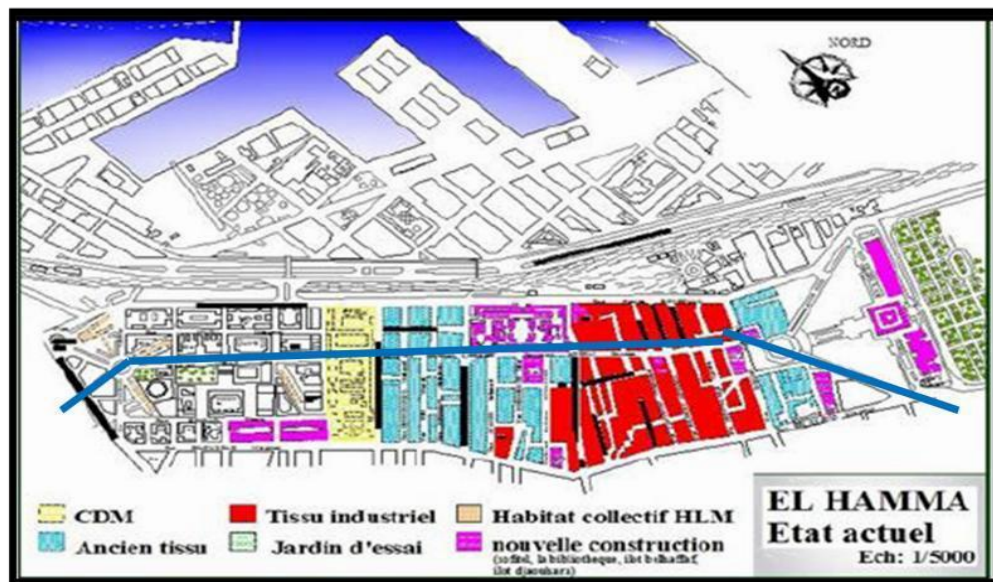


Fig 10 Site d'El Hamma à d'état actuel

Source Memoir de master 2018

Synthèse

- Le processus de formation d'El Hamma est le résultat de la stratification de plusieurs faits historiques et urbains à travers le temps, passant de l'aspect agricole à l'aspect urbain qui constitue un pôle à vocation d'affaires.
- Au fil des temps, le quartier du Hamma a connu un changement de plusieurs vocations.

Transformation de la vocation du Hamma

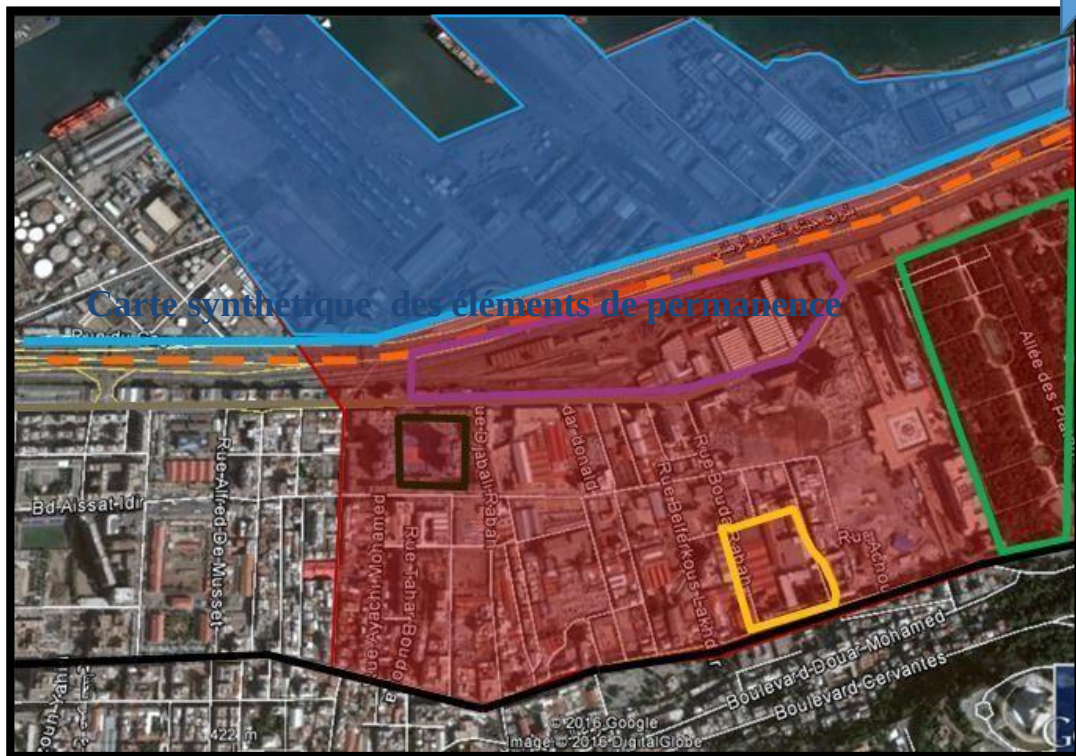
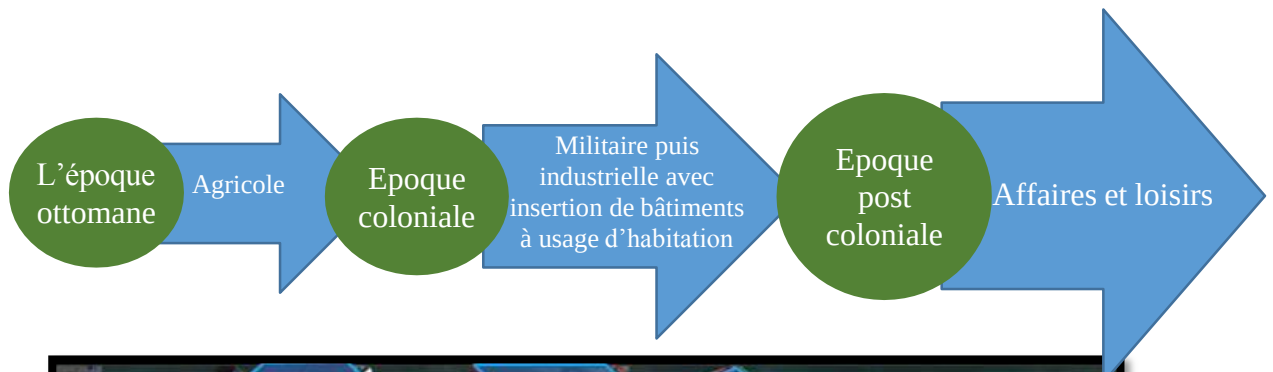


Fig. 11 : Carte représentative des éléments de permanence.

- | | |
|---|---|
|  Rue Mohamed Belouizded. |  Rue Hassiba ben Bouali. |
|  SNTA. |  SNTF. |
|  Jardin d'essais |  Port. |

IV. Délimitation et choix du périmètre d'étude

Notre aire d'étude se prolonge depuis la rue Belouizded jusqu'à la mer ; du jardin d'essai à la rue Bougherfa.



Fig. 13 : Limites Para port au quartier D'ELHAMMA
Source : carte Google Maps Traite par auteur

— Rue bougherfa Jardin des essais — rue Belouizdad La mer

- Synthèse

Notre périmètre d'étude a été défini suite aux divers facteurs dont on peut

Citer :

- C'est le siège d'une rupture, d'une vétusté de ses structures, ainsi la présence de la bande littorale mal exploitée.
- Sa Position stratégique.
- La disponibilité du foncier qui facilite toute intervention.
- Le quartier illustre une aire de centralité stratégique, et son orientation en tant que zone d'affaire lui permet de lui conférer de nouvelles politiques d'aménagement.
- Présence d'équipements d'envergures.
- La mixité des tissus existants.

V. Accessibilité au périmètre d'étude

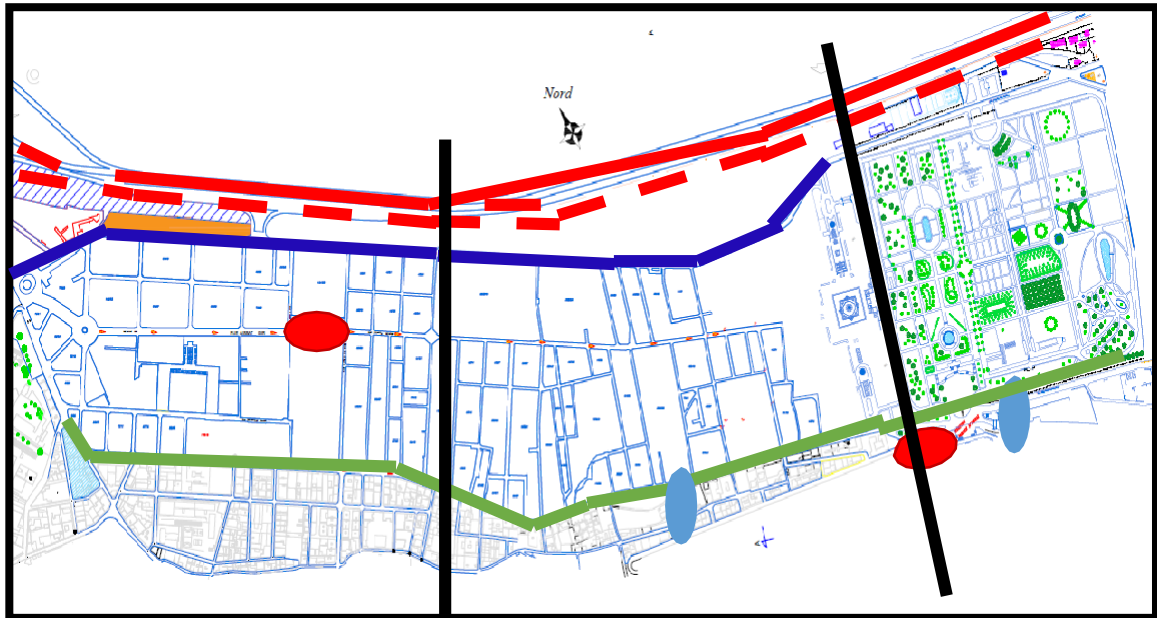


Fig.14 Carte Hamma montrant l'accessibilité au périmètre d'étude

Source : Carte POS traitée par Auteurs

- | | | |
|---|--|--|
|  Voie ferrée |  Boulevard H.BEN BOUALI |  Station de métro |
|  Axe de ALN |  Rue M. Belouizdad |  Station de Téléphérique |

Des hauteurs d'Alger : par l'avenue Ali Mellah arrivant à la rue Med Belouizded.

D'Alger centre : par l'avenue ALN et la voie ferrée aussi par la rue Hassiba Ben Bouali et par le métro venant de Tafourah/la grande poste.

De Hussein Dey : par la rue Hassiba Ben Bouali.

De Kouba : par la rue Mohamed Belouizded.

Des hauteurs d'Alger (Aquiba) : par la ligne téléphérique.

De Maqam El Chahid : par la ligne téléphérique.

- Synthèse partielle

-Notre périmètre d'étude bénéficie d'une bonne accessibilité assurée par les différentes voies qui le desservent, comme les deux voies structurent M. Belouizded et H. Ben Bouali, aussi grâce aux réseaux d'infrastructure d'envergure.

-Facilité d'accès grâce à l'amélioration de la mobilité urbaine (métro, trame, téléphérique, train).

-On remarque une rupture morphologique et fonctionnelle totale entre la partie portuaire et la partie urbaine (causée par la voie ferrée et l'ALN).

Enjeux

- Eliminer la rupture ville / mer causée par la voie ferroviaire et l'ALN.
- Assurer une continuité et une mixité Urbano-portuaire.

Objectifs

- Régénération et renforcement de la structure spatiale qui va rétablir la relation Urbano-portuaire.

VI. Les points de repère

- Selon le dictionnaire français « Internaute », un point de repère est un élément qui permet de se repérer ; de se retrouver dans le temps ou dans l'espace.
- Relativement à notre thème c'est l'ensemble des édifices et places qui nous permettent de s'orienter facilement dans notre périmètre d'étude et qui sont :

Bâtis :



Fig 15 : Photo Ateliers SNTF

Source : Photo prise par auteurs 2018



Fig 16 : Photo BNA

Source : Photo prise par auteurs 2018



Fig 17 : Photo les deux tours d'affaires

Source : Photo prise par auteurs 2018



Fig. 18 : siège du métro

Source : Photo prise par auteurs 2018

VII. Tissus urbains

Le tissu urbain d'El Hama se divise en entités distinctes suivant la trame urbaine (régulière suivant le type haussmannien et irrégulière) ; et aussi suivant la morphologie et la fonction du tissu on distingue :

-entité mixte (résidentiel et Industriel) et entité équipements (Ilot prioritaire).

-  Ilot prioritaire.
-  Ilot mixte.
-  Jardin d'Essai.

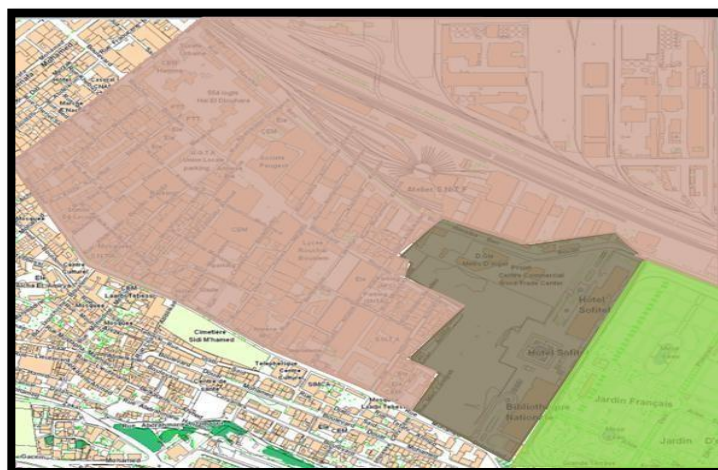


Fig.19 : Carte représentative des tissus urbains du quartier du Hama.
Source : Carte de Open Streets Maps traitée par auteurs

VII.1 L'ilot prioritaire

Cette îlot issue d'une opération de restructuration des hangars industriels il est destiné à accueillir les équipements de grande envergure

Dans notre périmètre nous avons l'ilot prioritaire d'une superficie de 18 ha, une zone de prestige qui abrite des équipements d'envergure (hôtel Sofitel, siège du métro, La BNA) avec L'utilisation de nouveaux matériaux

-  Limite d'ilot prioritaire.



Fig. 20 : carte représentatif de l'ilot prioritaire.
Source : Carte du POS

Style architectural et état de bâtis

Le style architectural dominant dans l'îlot prioritaire est « **le style Modern** », ce dernier est matérialisé par les nouveaux bâtiments prenant un nouveau langage grâce à son aspect formel, et sa texture, utilisant ainsi de nouveaux matériaux de construction ce style traduit les nouvelles orientations concernant la vocation future du Hamma.



Fig.21 : Photos illustrent le style architectural de l'îlot prioritaire.
Source : auteurs 2018

VII.2 Entité mixte

Il est découpé en parcelles, occupées par l'habitat individuel ou collectif, ainsi des activités industrielles, Il occupe la partie allant de la limite du site (rue Bougherfa) à l'îlot prioritaire.

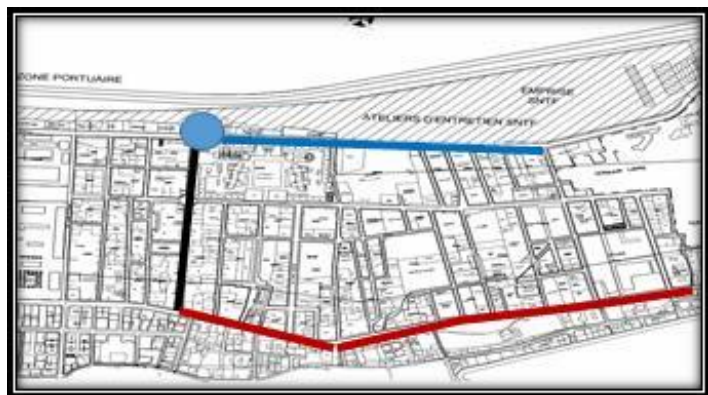


Fig.22: Carte représentatif de l'entité mixte .
Source : carte du POS traite par auteurs

L'îlot à cour ouverte : îlot des Halles dit el Djaouhara

-Projet des Halles constitue un moment important dans l'image future du Hamma, ou émergent de nouvelles formes urbaines avec de nouveaux matériaux comme le béton armé.

-L'îlot est de forme rectangulaire avec une occupation partielle en périphérie de l'îlot et le dégagement d'une cour intérieure.

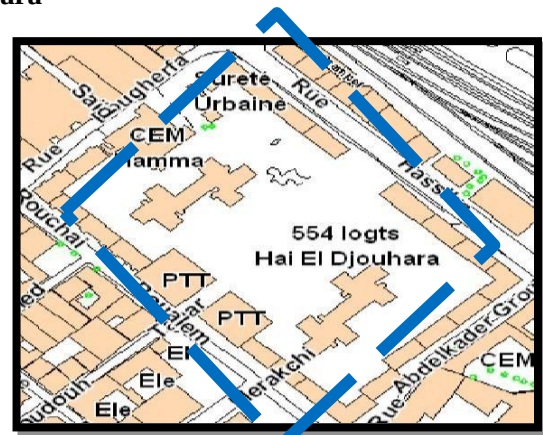


Fig.23 : vue en plan sur l'îlot des halles.
Source : carte open Streets Maps

Constitution de l'ilot

-Réservé à l'habitat 554 logements collectifs.

-Il est organisé de sorte que les deux tours (R+21) implantées en son cœur émergent et dominant les autres immeubles de R+5 à (R+7) couronnés autour. Ces immeubles sont affectés essentiellement à l'habitation ; commerce et équipements éducatifs.



Fig.24: Ilot el Djaouhara.
Source : Photo prise en 2018 par auteurs.

-Ce projet n'a pas atteint son objectif initial(Logements) puisque leur construction ne s'est pas fondée à la base d'une dimension sociale, capacité financière ou étude psychologique, qui prend en considération les différentes catégories de la société.

Cette négligence a engendré l'inoccupation de ses espaces d'où leur reconversion en bureaux administratifs

VII.3 Entité industriel

-Le caractère dominant est l'industrie et le stockage abritant des ateliers, entrepôts et dépôts ; son organisation est hétérogène.

-Il est découpé en parcelles issues du découpage agricole.

-Les hangars sont en état dégradé qui datent de l'époque coloniale, leurs gabarits variés entre RDC et R+1.

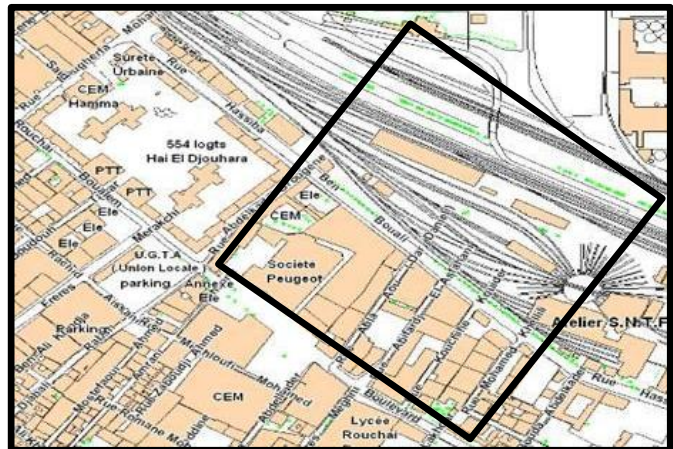


Fig. 25 entité industriel
source : Carte open Streets Maps

Style architectural et état de bâtis

Le style architectural de cet îlot est l'architecture industrielle du 19^{ème} siècle. Façades aveugles et absence d'éléments de repères ceux qui engendrent une difficulté de s'orienter et de s'identifier, l'ensemble du bâti est en état détérioré, à démolir (hangars délaissés, désaffectés).

Les ateliers SNTF

Ce sont des ateliers de maintenance de la société nationale du transport ferroviaire ; sont en état vétuste et dégradé, construites en 1862. Activité principale : maintenance mécanique et production de pièces de rechange.

-Activité actuelle : état de friche.

-Spécificité : les ateliers occupent un îlot de forme singulière dont la situation est stratégique implantés sur une assiette

De terrain d'une surface de 76 311 m².



Fig. 26 Friche industrielle SNTF

Source Google Maps traitée par auteurs

Synthèse

-Les ateliers SNTF considérés comme un témoignage de la période coloniale et un patrimoine industriel algérien négligé par les autorités jusqu'à nos jours. Vu leur état de dégradation ; La nécessité d'une intervention dans les brefs délais est primordiale pour préserver ce patrimoine en péril.

Le Port

Cette partie du port d'Alger s'étend le long du quartier d'El Hamma sur près de 1.5 km depuis la brise lame à l'Est, au quai du bassin Agha à l'Ouest. Le port est délimité du côté Sud par boulevard l'ALN qui représente l'accès le plus

Important au port et au centre Algérois, ainsi que la voie ferrée. Il reçoit des activités de manufacture polluantes et bruyantes, et comportent des zones de dépôt incompatible avec Alger

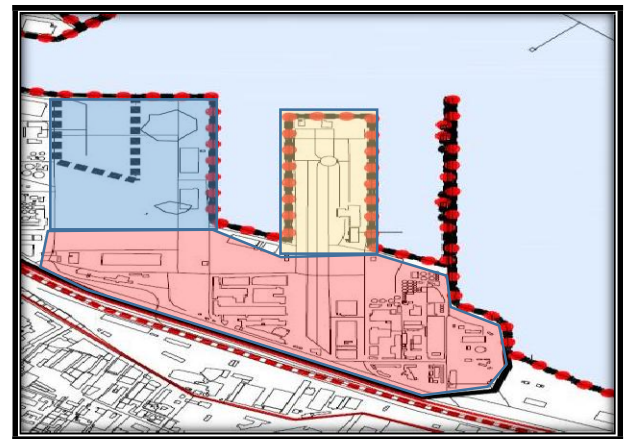
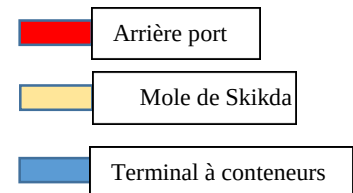


Fig 27 Partie portuaire du Hamma
Source : Révision du PDAU Alger 2015,



Synthèse

Le port avec sa vocation industrielle et la friche industrielle abandonner de SNTF sont on déconnection avec l'urbanité du quartier et contribue à la rupture entre le quartier et sa limite naturel qui est la mer cette rupture et accentue par l'avenue de ALN et la voie ferrée

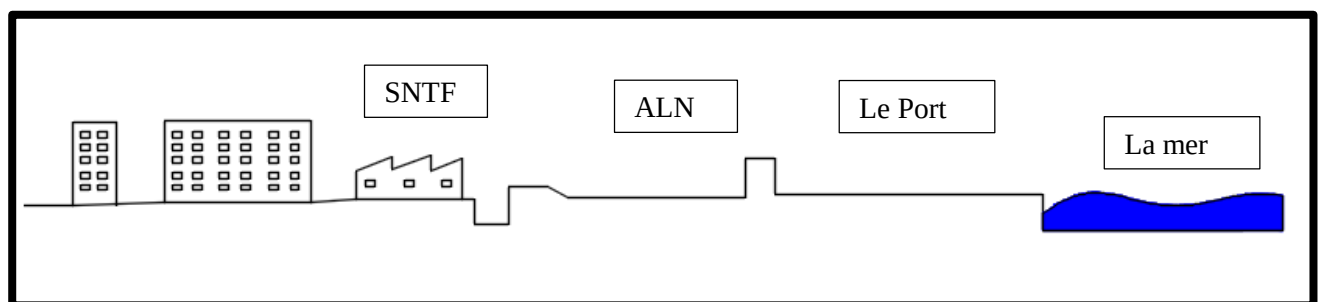


Fig. 28 Coupe schématique illustrent les éléments de rupture ville mère

Synthèse Tissu Urbain

- Notre périmètre d'étude comprend trois entités distinctes, définies par la fonction ou le type d'habitat, cela engendre une hétérogénéité dans le tissu urbain qui empêche d'avoir un tout homogène.
- La structure urbaine du quartier suit toujours l'organisation initiale. de nombreuses parties de l'entité sont en état délabré qui comportent des activités industrielles et des façades aveugles, nécessitent une rénovation et reconstruction.
- La vétusté et l'insalubrité des habitations au niveau de l'îlot précaire.

VIII. SYSTEME VIAIRE

Le quartier bénéficie d'un réseau viaire important grâce aux différents axes qui longent longitudinalement et transversalement notre périmètre d'étude ce qui lui confère ainsi une bonne articulation avec les quartiers avoisinants dont on distingue :

Axes longitudinaux :

- La voie ferrée.
- L'avenue de l'ALN.
- La rue Hassiba Ben Bouali.
- La rue Rochai Boualem.
- La rue Mohamed Belouizded.

Axes transversaux :

- La rue Mohamed Bougherfa.
- La rue Abdelkader Bouda.
- La voie piétonne.

VIII.1 Les axes longitudinaux



Fig. 29. : Carte représentative les différentes voies qui desservent le périmètre d'étude.

Source : Google Earth, traitée par les auteurs.

- Rue Bougherfa Mohamed
- Rue Rochai Boualem.
- Rue Bouda Abdelkader
- Rue H. Ben Bouali
- Voie Piétonne

VIII.1.1 L'avenue de l'ALN :

Du côté du port d'El Hamma l'ALN une voie de transit se dresse sur un niveau inférieure de celui du quartier, ceci est dû au dédoublement de l'ALN. Cette différence de niveau présente un obstacle physique, et de fait une rupture entre les entités composantes du quartier d'El Hamma dont celle du quartier et le port.

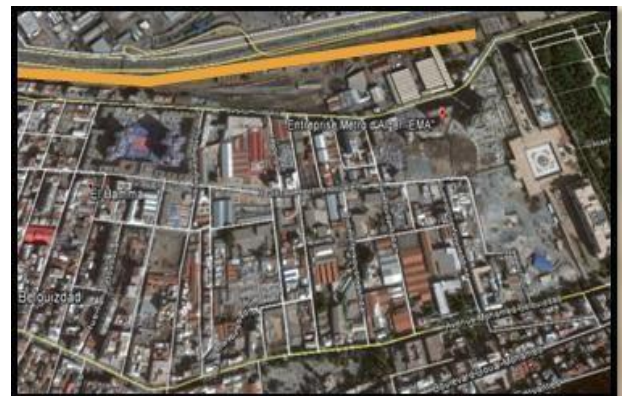


Fig. 30 : Carte représentative de l'avenue ALN

Source : Google Earth traitée par les auteurs.

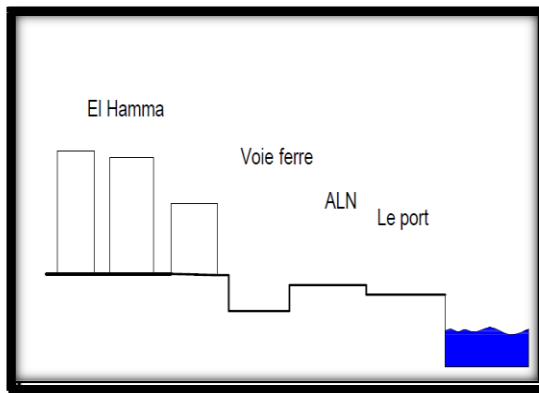


Fig. 31 : Coupe schématique montrant la rupture Hamma/mer.

Source : Réaliser par auteurs



Fig. 32 : photo de l'avenue de l'ALN (Armée de libération nationale).

Source : Google Images

VIII.1.2 Voie ferrée :

- Projetée à l'époque coloniale,
- Elle est conçue pour le transport public ainsi que les marchandises.



Fig.33 la voie ferrée

Source mémoire master

VIII.1.3 La rue Hassiba Ben Bouali

- L'un des axes structurant du quartier, il est compté parmi les éléments de permanence (ancienne rue Carnot).
- C'est également une voie de transit longeant le front de mer, elle relie la place 1er mai au Caroubier en passant Par le jardin d'Essai. C'est une voie à un seul sens, et constituée de deux (02) séquences



Fig 34. la rue Hassiba ben Bouali

Source :carte de Google Maps traite par auteurs

CHAPITRE I ETAT DE FAIT ET DIAGNOSTIC

• 1ère séquence :

- Dans cette première partie, on remarque : la concentration des bâtis à cadre industriel (ateliers SNTF, hangars, entrepôts ...etc.), ainsi un flux mécanique important sur l'ensemble de la voie.
- Aussi la dominance de fonctions résidentielle, commerce et des services.



Fig. 35 : photos montrant la rue Hassiba (1ere séquence).
Source : Prise par les auteurs 2018.

• 2eme séquence :

- Cette séquence abrite des équipements d'envergure ponctuant la rue, avec une architecture Modern
- On remarque une diminution du flux ainsi de l'activité et une circulation piétonne moins importante.

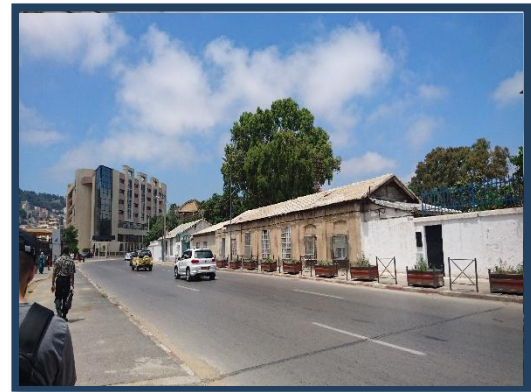


Fig.36 : photo de la rue Hassiba (2eme séquence).
Source : Prise par les auteurs.

Constat

- Cette voie contribue à la rupture entre El Hamma et la mer.
- Absence totale des aires de stationnement tout au long de la rue.
- Absence des mobiliers urbains.
- La voie est arborée d'un seul côté.

VIII.1.4 La rue Rochai Boualem :

C'est la continuité de l'axe AISSAT IDIR. C'est une rue très fréquentée.

Voie ponctuée par des hangars, quelques entrepôts, habitations usines, c'est une voie à un seul sens.



Fig. 37 : la rue Rochai Boualem.
Source: Google earth, traitée par les auteurs.

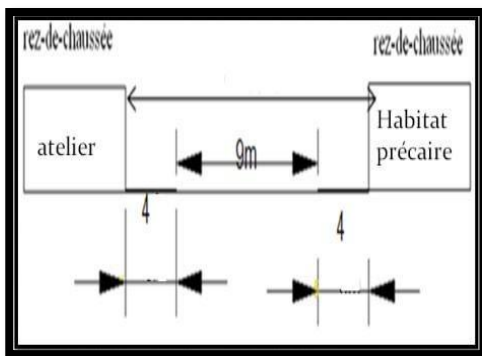


Fig. 39 : Coupe schématique de la rue Rochai Boualem.
Source : Mémoire de master 2017.



Fig. 38 : Photo de la rue Rochai Boualem.
Source : Prise par les auteurs.

VIII.1.5 La rue Mohamed Belouizded :

Axe principal qui relie le Jardin d'Essai à la place 1er mai d'est en ouest.

C'est un axe multifonctionnel à dominance commerciale très fréquenté, qui longe des Équipements d'envergure (Bibliothèque nationale Institut Pasteur, Lycée technique...etc.).

C'est une voie à un seul sens, composée d'une chaussée de 12 m et un trottoir de 3m.

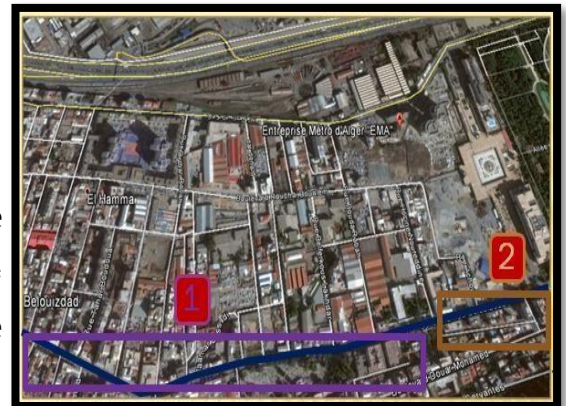


Fig. 40 : Carte représentative de la rue Mohamed Belouizded.
Source : Google earth, traitée par les

CHAPITRE I ETAT DE FAIT ET DIAGNOSTIC

I 1ere séquence :

- La séquence est animée et à caractère commercial et résidentiel, longeant ainsi certains équipements (centre culturel, mosquée ...etc.)
- Les façades sont homogènes par rapport au style architectural.
- Les trottoirs sont arborés et aménagés pour tout type d'usagers.

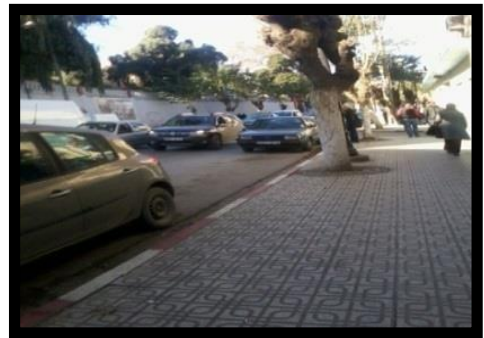


Fig. 41 : Photos sur la rue Med Belouizded, prises par les auteurs.
Source : Prise par auteurs.

2eme séquence :

- La séquence est riche en matière d'équipements culturels et de détente.
- La présence d'habitat et des commerces.



Fig. 42 : Photos sur la rue Med Belouizded, prises par les auteurs.
Source : Prise par auteurs.



Constat

La rue Mohamed Belouizded est une voie très vécue avec la présence de quelques équipements de proximité et d'équipements d'envergure.

VIII.2 Les axes transversaux :

VIII.2.1 La rue Bougherfa :

Elle relie la gare à la rue Belouizded, elle accueille le flux provenant de la gare ferroviaire, et elle est à caractère résidentiel.



Fig. 43: Carte montrant la rue Bougherfa.
Source : Google Earth Traitée par les auteurs.

C'est une rue peu vécue avec une circulation mécanique et piétonne faible.

Cette rue est étroite d'une chaussée

Qui ne dépasse pas 6 m et un trottoir de 2 m.

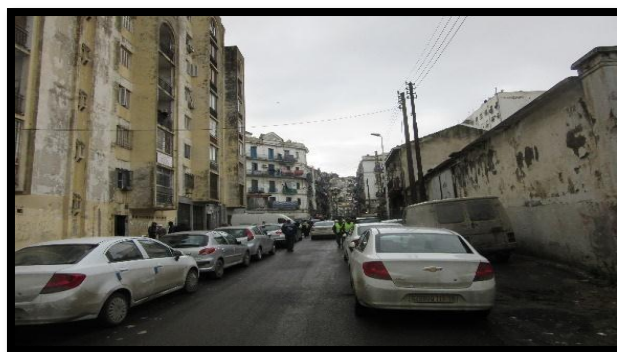


Fig. 44 : photo de la rue Med Bougherfa.
Source : Mémoire Master 2018.

Constat

- Un flux plus au moins faible avec sa largeur insuffisante par rapport à L'axe Rochai Boualem qui occupe la même position.

VIII.2.2 La Rue Abdelkader Bouda :

Elle relie la rue Belouizded à la rue Ben Bouali.

Elle accueille le flux des piétons arrivant de l'Aquiba et du téléphérique.

Elle accueille aussi des activités secondaires (hangars, entrepôts et usines).

C'est une voie à un seul sens.



Fig. 45 : photo de la rue Abdelkader Bouda.
Source : Mémoire Master 2018

Constat

- Elle a une forte animation piétonne et une faible circulation mécanique.
- Les trottoirs sont dégradés.

Synthèse voirie

Le réseau de voirie dans la zone est très riche et pourrait faciliter le déplacement.

Une rupture morphologique et fonctionnelle totale entre la partie portuaire et la partie urbaine.

Le système à sens unique mal organisé.

Manque d'accessibilité directe à partir de l'avenue ALN.

Le blocage des voies mécaniques surtout dans le sens transversal a contribué à l'apparition des commerces informels.

Manque d'aires de stationnement.

L'enjeu :

Eliminer la rupture causée par la voie ferroviaire et l'avenue de libération nationale.

Créer une relation entre la trame verte et la trame urbaine.

Objectif :

Intégrer la friche ferroviaire et réaménagement de l'ALN qui crée un obstacle. Prolongement de la voie Rochai Boualem vers l'ilot prioritaire et le jardin d'essai.

IV. La Mobilité

IV.1 La voie ferrée :

Elle longe le quartier parallèlement à l'ALN.

Elle est désignée pour le transport public et la marchandise.

Elle contribue à la rupture existante entre El Hamma et la mer.

Périmètre d'étude.

Passage de la voie

La station de la voie ferrée.



Fig. 47 Carte representative du passage de la voie ferrée
Source carte de Google Maps traite par auteurs

IV.2 La ligne de métro :

Le métro prend le même trajet de Rochai Boualem.

Le projet du métro se développe en diagonale à partir de la rue Belouizded rejoignant l'axe Aissat Idir - Rochai Boualem. Il comporte plusieurs bouches d'axées au niveau de : l'Arsenal, les Halles et le Jardin d'essais

● La station de la voie.



Fig. 48: Carte representative du passage de la ligne du métro.
Source : Google earth, traitée par les auteurs.

IV.3. La ligne de tramway :

- Ce type de mobilité urbaine principalement à rendre La circulation et l'ensemble des déplacements fluides



Fig. 49 : Carte représente la ligne de tramway.
Source : Google earth, traitée par les auteurs.

IV.4 La ligne de téléphérique :

On distingue deux lignes téléphériques :

La ligne n°1 : téléphériques assure la liaison avec la partie haute de la capitale (Aquiba) et el Hamma.

La ligne n°2 : téléphériques assure la liaison entre maqam el Chahid et le jardin d'essai.



Fig. 50 : photo représentative de la ligne téléphérique n°1.

Source : auteurs.



Fig. 51 : Carte représentative de la ligne téléphérique n°1.

Source : Google earth, traitée par les



Fig. 54 : Photo représentative de la ligne téléphérique n°2.

Source : auteurs.

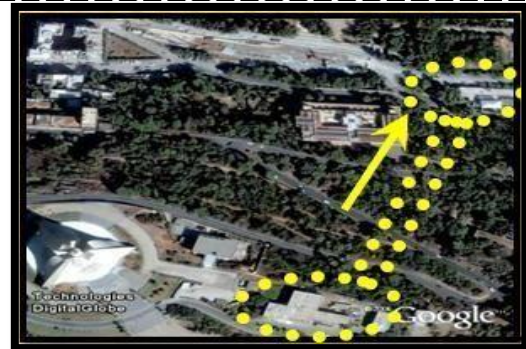


Fig. 53 : Carte représentative de la ligne téléphérique n°2.

Source : Google earth, traitée par les auteurs.

Constat :

Le périmètre est bien desservi grâce aux différents modes de transport existants

-Ligne du métro

-La voie ferrée

-La ligne du tramway.

-La ligne de téléphérique

L'enjeu :

- Rendre le périmètre d'étude plus accessible.

L'Objectif :

- Prolongement de la ligne du tramway vers notre périmètre d'étude

V. Les places et nœuds

Les nœuds sont des points, les lieux stratégiques d'une ville, pénétrables par un observateur, et points focaux intenses vers et à partir desquels il voyage.

<< Les espaces ouverts ont pour fonction essentielle de créer des diversions et des temps d'arrêt dans la ville >> . (LISTOUSKI, 1971)

Les places au niveau du quartier ne sont pas nombreuses nous avons :

- La place carrée.
- La place Sahouane.
- La place du 11 décembre.



Fig. 55 : carte représentatif des places dans le périmètre d'étude

Source : Google Maps traite par auteurs

La place Carrée. 
La place Sahouane. 
La place du 11 décembre. 

V.1 La place carrée :

- C'est une vaste place matérialisée qui occupe une position stratégique au niveau de l'îlot prioritaire ; à côté du jardin d'essai, entre l'hôtel Sofitel et la bibliothèque national.
- Une place publique destinée à la détente et au commerce.
- Elle ne remplit pas sa fonction puisqu'elle est destinée pour une catégorie de personnes bien précise ; aussi l'absence d'accès direct vers le jardin d'essai.



Fig. 56 : Photo sur la place carrée
Source : Google Maps traite par auteurs 2018

V.2 La place Sahnoune:

- Elle est de forme octogonale.
- Elle est un carrefour de croisement de deux voies (Rochai Boualem et Mohamed Bougherfa).
- Un nœud d'articulation qui constitue un point de convergence à l'échelle du quartier.
- Elle présente une animation mécanique et piétonne plus au moins importante.



Fig. 57 : Photo sur la place Sahnoune
Source : Mémoire de Master 2016

Cette place est fréquentée comme étant un lieu de passage, mais elle reste mal vécue dus à l'absence du mobilier urbain et au stationnement fréquent des véhicules de part et d'autre malgré sa position centrale dans le quartier et son animation remarquable.

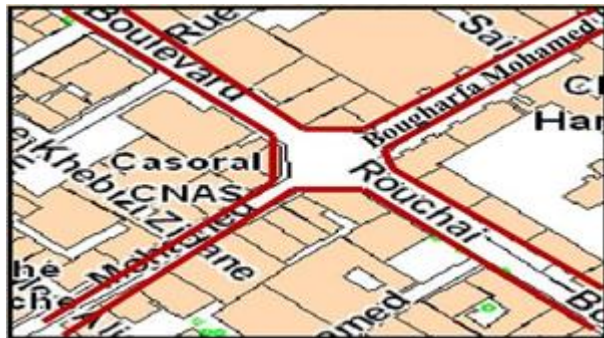


Fig. 58 : La place Sahnoune
Source : Carte de open Streets Maps traite par auteurs

V.3 La place du 11 décembre :

C'est un parvis situé à l'intersection des rues Mohamed Belouizded et chaaba Abdelkader,

Place rarement fréquentée malgré sa situation au cœur de l'axe Mohamed Belouizded et à proximité d'un centre culturel.



Fig. 59 : Photo représentatif de la place 11 décembre
Source : Carte de open Streets Maps traite par auteurs

Synthèse

- On constate un manque de places et sont souvent le résultat d'un croisement de voies.
- Elles sont mal définies et mal aménagées, elles manquent de dynamisme et d'animation, ce qui engendre leur abondant.
- Leur organisation et réaménagement est indispensable pour qu'elles remplissent leurs fonctions.
- Absence d'aménagement des nœuds.

L'enjeu :

- Réorganisation et rénovation des places existantes afin qu'elles répondent aux aspirations des utilisateurs et les intégrer dans un schéma de structure cohérent.
- Renforcer la mixité sociale

Objectif :

- Réaménagement et restructuration de l'ensemble des places.
- Créer des places d'expression sociale.

VI. Les Equipements

La concentration des équipements à différentes échelles améliore la qualité de vie et donne une nouvelle envergure, et un nouveau rayonnement au quartier.

VI.1 les équipements à grande envergure :

Selon la distribution des équipements à grande importance anciens et nouveaux on peut dire qu'ils peuvent servir de jalons d'appuis pour les nouvelles interventions car ils représentent des points repérables.

Constat

Le quartier présente une rupture d'échelle en termes d'équipements entre l'ilot prioritaire et l'entité résidentielle de l'envergure international on descend directement à la vocation de proximité.

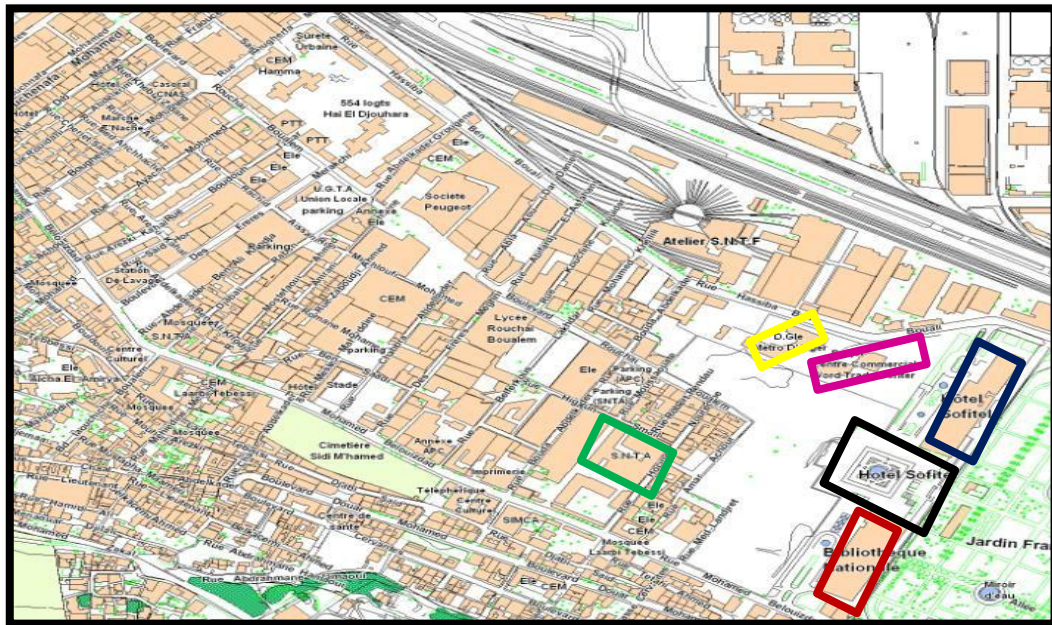


Fig. 60 : Carte représentative des équipements au quartier d'El Hamma.

Source : carte d'Alger (traitee par les auteurs.)

- L'hôtel Sofitel.
- Les tours d'affaires.
- SNTA.
- BNA.
- Siège du métro.

VI.2 A l'échelle du quartier :

Les équipements à l'échelle du quartier sont en état plus ou moins bon, souvent hérités de la période coloniale.



Fig. 61: Carte représentative des équipements au quartier d'El Hamma.

Source : carte open Streets maps traite par auteurs

- Equipements industriels.
- Equipements administratifs.
- Equipements culturels.
- Equipements scolaires.
- Equipements touristiques.
- Equipements sportifs.

Synthèse

Notre périmètre d'étude comprend :

- Un nombre limité d'équipements de grande envergure.
- La dominance des équipements à caractère administratif.
- Un nombre limité d'équipements touristiques (le Sofitel) réservé à une catégorie sociale précise.
- Des équipements en mauvais état qui sont majoritairement industriels et cela est dû à la vocation initiale de la zone.
- Absence d'équipements de rapport

Les enjeux :

- Intégrer de nouveaux équipements qui vont équilibrer ceux existants et qui vont répondre aux besoins des habitants.
- Renforcer l'aire de centralité du quartier.

L'objectif :

- Changement d'image du quartier vers un quartier d'affaire (équipements d'envergure).

VII. Composition paysagère

VII.1 Plan vert :

Le jardin d'essai constitue le poumon vert de la ville d'Alger, il possède une collection végétale et un microclimat exceptionnels. C'est un point d'attraction d'un grand nombre de visiteurs.

- C'est un potentiel important pour notre périmètre d'étude qu'il faut prendre en considération.
- Le site d'El-Hamma est riche en potentialités paysagère qu'il faut exploiter



Jardin d'essai.



Voies arborées.

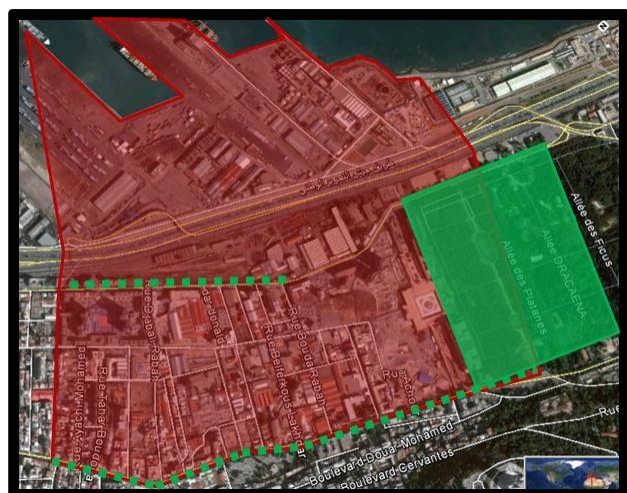


Fig. 62 : Carte représentative du plan vert du Hamma.

Source : Google Earth traité par l'auteur.

VII.2 Façade maritime

- Le quartier d'El Hamma qui occupe une position stratégique dans la baie d'Alger, ne bénéficie pas de cette position.
- La fonction du port a engendré une rupture entre le quartier et la mer.
- L'avenue l'ALN et la présence du chemin de fer constituent une barrière qui coupe la relation entre l'entité urbaine et l'entité portuaire.



Fig. 63 : Vue sur le port du Hamma.
Source : mémoire 2014...

Les enjeux :

- Rétablir la relation quartier / mer.
- Revaloriser la façade maritime.
- Etablir une relation entre la trame bleue, blanche et verte.

Les objectifs

- Exploiter les potentialités paysagères et naturelles du quartier.
- Animer la partie portuaire par l'affectation de nouvelles activités qui seront à l'écoute des usagers.
- Renforcer la trame verte.

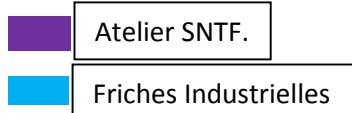
VIII. Composition Patrimoniale

« Nous pouvons vivre sans l'architecture, adorer notre dieu sans elle, mais sans elle nous ne pouvons-nous souvenir » (Ruskin)

- Dans notre périmètre d'étude on distingue des valeurs patrimoniales qui consistent en «la SNTA et la SNTF » qui sont des héritages à préserver



Fig. 64: carte représentative de la composition Patrimoniale.
Source : Google earth (traitée par les auteurs).



Synthèse du diagnostic

La phase de diagnostic nous a permis de ressortir un ensemble de potentialités et de carences dans notre périmètre d'étude qui sont les suivants :

Les potentialités :

- Situation stratégique « La position centrale par apport à la ville et à la baie d'Alger ».
- Topographie favorable du site : terrains relativement plats.
- Disponibilité du foncier après récupération des friches industrielles.
- Climat adéquat méditerranéen.
- El Hamma possède des richesses naturelles et paysagères considérables notamment le Jardin d'Essai, la mer.
 - Présence des équipements majeurs de grande envergure nationale et internationale.
 - La richesse en matière d'infrastructure viaires et des moyens de transport (Tramway, métro...etc.)
 - La richesse patrimoniale : Ateliers SNTF, SNTA...etc.

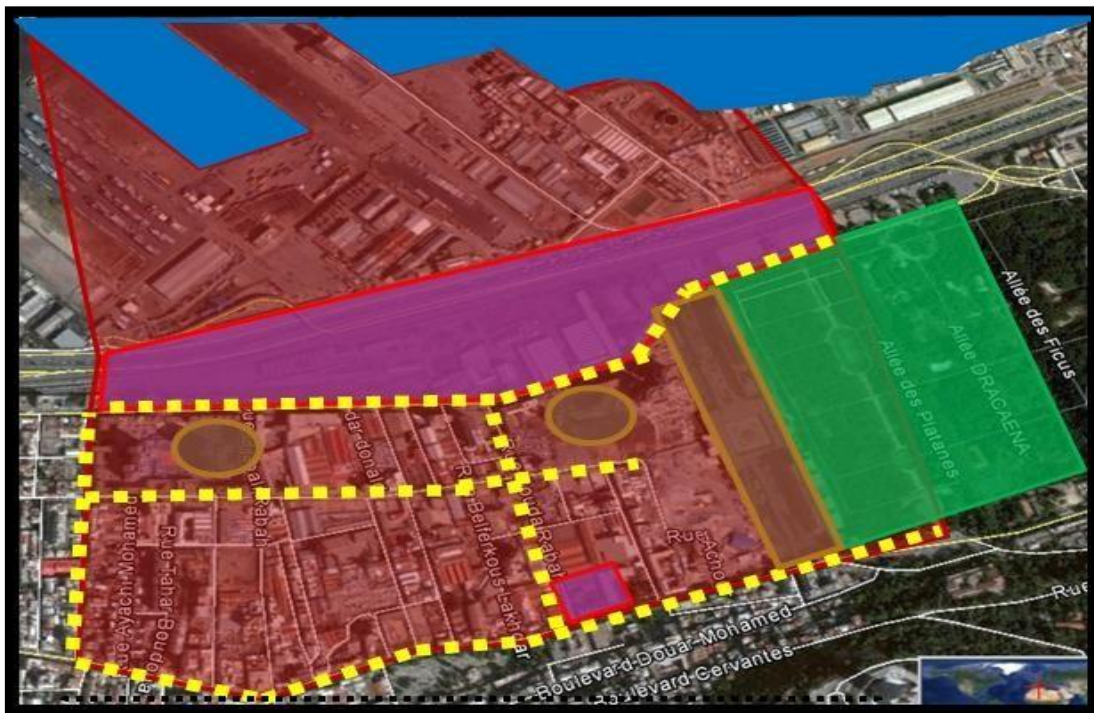
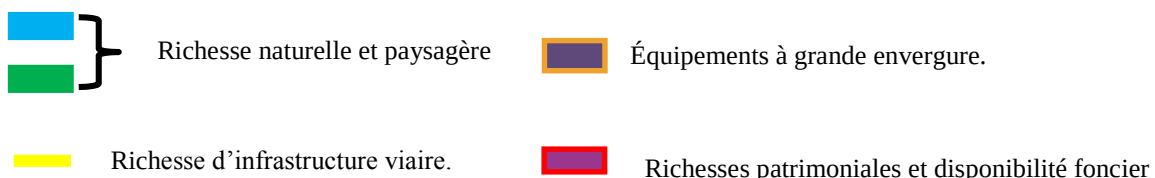


Fig. 65 : Carte des potentialités.

Source : Google Earth traitée par les auteurs



Les carences

Notre air d'étude présente z carences qui sont les suivant :

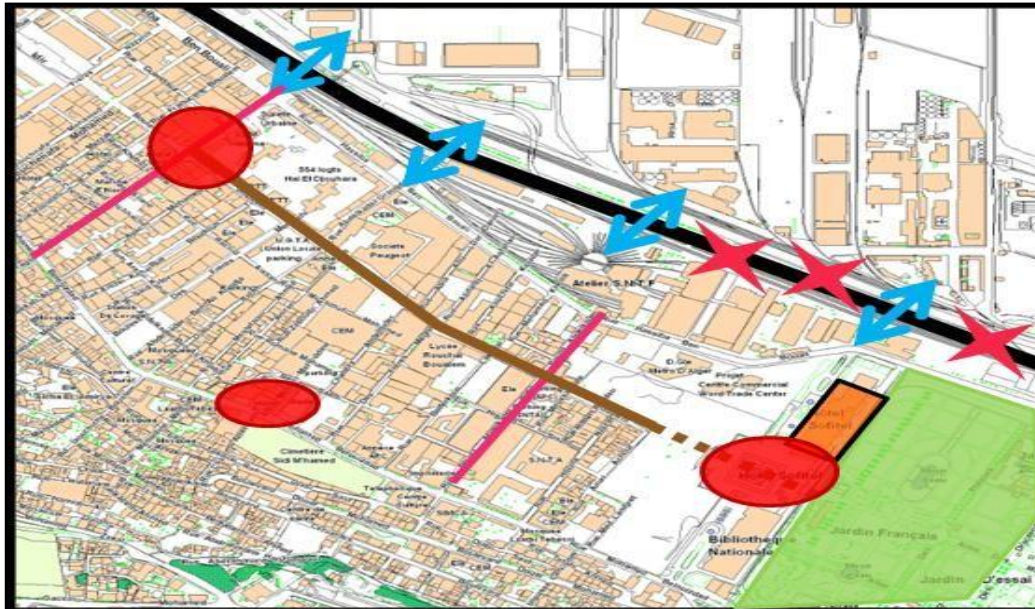


Fig. 66: carte représentative des carences

Source : open street maps traite par auteurs

-  Rupture centre/périphérie ; ville/mer.
-  La dévalorisation des axes transversaux (aspect formel).
-  Manque d'équipements « culturels, touristiques et de loisirs ».
-  Places mal définies.
-  Manque d'accessibilité depuis l'ALN.
-  Accessibilité accidentogène.
-  Espace vert non exploité.

Les objectifs

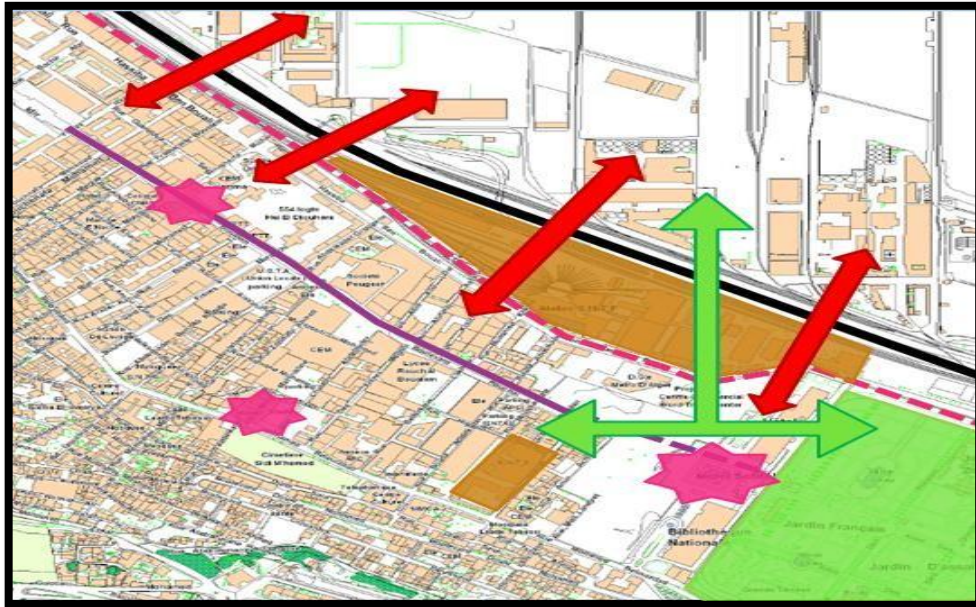


Fig. 67: carte représentative des enjeux

Source : Open street maps traite par auteurs

- | | |
|---|--|
|  -Eliminer la rupture causée par la voie ferroviaire et l'ALN. |  -Rétablir une relation entre la trame verte et la trame urbaine. |
|  -Assurer une continuité et une mixité Urbano-portuaire. |  -Réorganisation et restructuration des places existantes. |
|  -Revaloriser la façade maritime. | |
|  -Etablir une relation entre la trame verte, bleue et blanche. | |
|  -La préservation et le sauvegarde | |



Fig. 67: carte représentative des objectifs

Source : Google earth (traitée par les auteurs).

-  --Le périmètre d'étude.
-  -L'ouverture du Jardin d'Essai sur la trame bleue et la trame blanche.
-  -Intégrer la friche ferroviaire et réaménagement de l'ALN.
-  -Prolongement de la voie Rochai Boualem vers le Jardin d'Essai.
-  -Le prolongement des axes transversaux.
-  -Animer la partie portuaire par l'affectation des nouvelles activités qui seront à l'écoute des usagers.
-  -Réaménagement et réanimation de l'ensemble des places.

Conclusion

Le diagnostic urbain du périmètre d'étude nous a permis de constater :

- Le quartier d'el Hamma passe du statut d'un quartier périphérique de la ville d'Alger à un nouveau centre urbain, ce qui lui impose une mutation dans les structures existantes afin d'assurer ce passage ;
- D'après le diagnostic on constate une pauvreté de l'image urbaine sur des aires importantes du périmètre vue l'existence des usines, des hangars, de l'habitat dans un état vétuste ... ;
- La fonction du port qui cause une rupture entre la mer et le quartier qui ne bénéficie pas de sa façade maritime ;
- Le quartier d'El Hamma est l'un des quartiers les plus desservis en matière de moyens de transport diversifié ce qui nécessite une mise en relation de ces moyens de transport ;
- La plupart du cadre bâti est désaffecté aux friches industrielles ce qui nous offre un potentiel foncier important ;
- Le jardin d'essai qui constitue un atout majeur pour notre périmètre d'étude qui doit être extrêmement exploité.

CHAPITRE II OPERATIONS URBAINES

I. INTRODUCTION

Le renouvellement urbain est une notion nouvelle, et une forme d'évolution de la ville qui désigne l'action de reconstruction de la ville sur elle-même.

En fait l'ère du renouvellement urbain devient inévitable, car il vise en particulier à intégrer les quartiers dévalorisés dans la dynamique urbaine, il est la réponse aux problèmes sociaux, économiques, urbanistiques, architecturaux de certains quartiers fragiles anciens ou dégradés, et permet aussi de reconquérir des terrains en friches, et de rétablir l'équilibre de la ville.

En outre, Le renouvellement urbain c'est de faire muter le tissu urbain existant pour favoriser et inciter un dynamisme nouveau dans un quartier stigmatisé en perte de vitesse.

Notre démarche dans la proposition urbaine permet la mise au point d'actions variables et ambitieuses du renouvellement urbain dans le cadre de l'urbanisme opérationnel qui se traduisent par des interventions sur le bâti, la restructuration des espaces publics et le fonctionnement du quartier en suscitant de nouvelles évolutions de développement économiques, sociales et un renforcement des compétences et des moyens à l'échelle du quartier ; aussi définir une meilleure équilibre de la structure urbaine et réussir la mixité et la diversification des fonctions urbaines de qualité, concrétisés par l'ensemble des opérations urbaines.

La démarche conceptuelle accumule les différentes actions majeures telles que : la mixité Urbano-portuaire, démolitions et des reconstructions de nouveaux bâtiments de toute nature et dans des proportions variables, valorisation de l'existant dans l'ambition d'assurer un nouveau mode de vie, aussi un ensemble homogène et cohérent qui répond aux besoins du citoyen et impulser le concept du développement durable.

II. L'urbanisme opérationnel

Consiste à mettre en place les actions nécessaires à la réalisation d'un projet urbain. Il regroupe ainsi « l'ensemble des actions conduites ayant pour objet la fourniture de terrains à bâtir, la construction de bâtiments ou le traitement de quartiers et d'immeubles existants (recomposition urbaine, réhabilitation, résorption de l'habitat insalubre)⁷

Par cela, il se différencie de l'urbanisme prévisionnel qui regroupe l'ensemble des documents thématiques et réglementaires de planification stratégique spatialisée et de programmation.

En Algérie, l'urbanisme est régi par un dispositif juridique important⁸ constitué par :

La loi 87 - 03 du 27 Janvier 1987 relative à l'aménagement du territoire qui a mis en place les instruments de l'urbanisme général à savoir le SNAT, le SRAT, le PAW, et le PAC qui seront La loi 90 - 29 du 1 Décembre 1990 relative à l'aménagement et à l'urbanisme qui a mis en place les instruments de l'urbanisme opérationnel à savoir le PDAU et le POS. Cette loi dispose pour son application de quatre décrets exécutifs :

Décret 91-175 du 28 Mai 1991 définissant les règles générales d'aménagement, d'urbanisme et de construction ;

Décret 91-176 du 28 Mai 1991 relatif aux actes d'urbanisme ;

Décret 91-177 du 28 Mai 1991 relatif au PDAU ;

Décret 91-178 du 28 Mai 1991 relatif au POS

⁷ ↑ D'après le Dictionnaire de l'Urbanisme et de l'Aménagement Françoise Choay,

⁸ K. BENARFA Université Laghouat département d'architecture Cours d'urbanisme

III. Les différentes propositions sur le quartier d'EL-Hamma

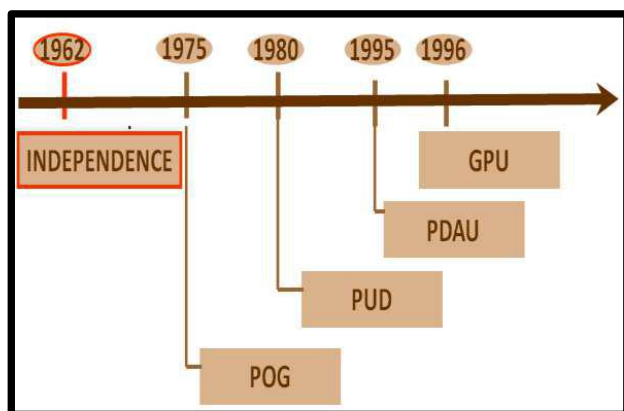


Fig. 70 les différentes propositions sur le quartier el Hamma
Source : POS

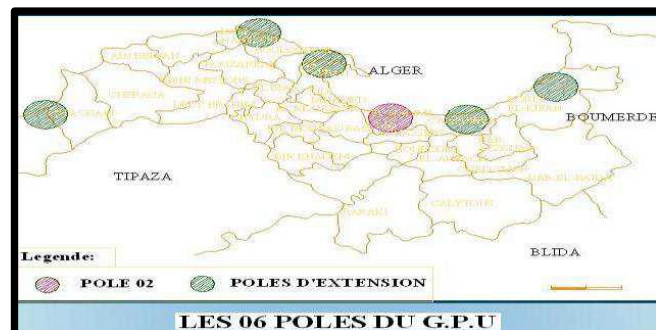


Fig. 69 les Pôles de GPU d'Alger
Source : POS

III.1 Proposition de 1980 : le PUD

Variante 1

Un grand boulevard central bordé d'équipements reliant la Place du 1er Mai au Jardin d'Essai avec le percement de l'îlot de l'Arsenal.

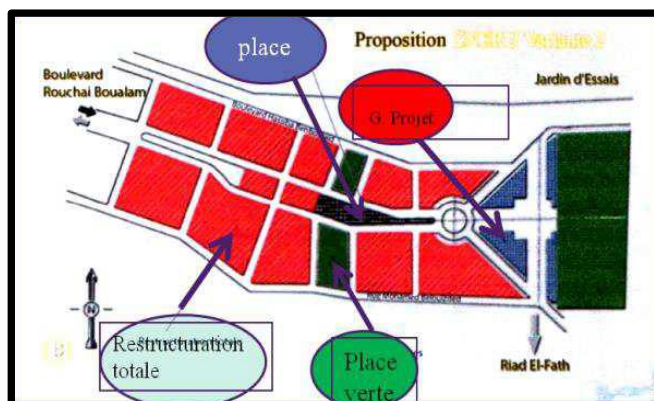


Fig. 71 : variante 1 CNEREU
Source : POS

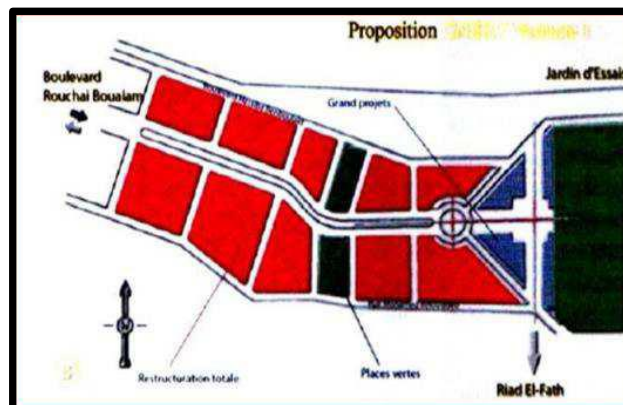


Fig. 72 : variante 2 CNEREU
Source : POS

Variante 2

Bipolaire polycentrique Elle s'appuie sur le développement de 2 pôles d'hyper centralité une restructuration totale de l'entité industrielle et la création d'une place publique sur l'axe rochai boualem

Variante 3

- Un axe polyfonctionnel le long de la rue Belouizdad
- Un axe de transit le long de la rue Hassiba Ben Bouali, support d'activités annexes aux grands équipements Nationales : Assemblée Populaire Nationale.
- *L'îlot prioritaire : proposait l'implantation des grands équipements d'envergure biais d'un axe piéton descendant jusqu'à la rue Hassiba ben Bouali en une succession des places et plateaux aménagés.



Fig. 73 : variante 3 CNEREU
Source : POS

III.2 La proposition du G.P.U 1996

Le GPU ; Une stratégie d'aménagement vise à reconquérir les espaces centraux suivant trois dimensions sur le plan économique, urbanistique et architecturale il propose six pôles dont on retrouve el Hamma (pôle n°2) destiné en tant quartier à vocation d'affaire.

Dans l'ambition de hisser Alger au rang de métropole méditerranéenne, les autorités algériennes ont élaboré un plan d'aménagement stratégique se déclinant sur quatre horizons de planification :

- 2009-2014 : l'étape de l'embellissement.
- 2015-2019 : l'étape de l'aménagement de la baie d'Alger.
- 2020-2024 : l'étape de requalification de la périphérie l'Eco- métropole de la méditerranée.
- 2025-2029 : l'étape de consolidation Alger ville monde.

En effet, Alger a mis en œuvre une stratégie de reconquête et de développement en privilégiant six axes majeurs :

- Le renforcement de la fonction métropolitaine de la capitale.
- La valorisation des quartiers les plus défavorisés.
- Développer Alger sur le plan économique, social et culturel.
- Le renforcement des infrastructures de circulation et des réseaux stratégiques.
- La préservation de l'environnement, la généralisation de l'hygiène et de la prévention.
- La modernisation des institutions et des moyens d'administration de la métropole.

III.2.1 Objectifs du grand projet urbain d'Alger

- -Requalifier Alger et la réinsérer dans le réseau des métropoles.
- -Développer de nouveaux pôles de croissance.
- -Rétablir la relation ville/mer.
- -Prendre en compte L'environnement et le développement durable.
- -Des projets à retombée économique.
- -Mettre en valeur le site et promouvoir l'aspect historique.

III.3. PDAU ALGER 2015

Des promenades en front de mer, un centre-ville réaménagé, un port de pêche rendu aux habitants... d'ici à 2035, plusieurs projets vont transformer la capitale en "éco métropole de la Méditerranée".

Les orientations du PDAU d'Alger 2015

Faire la part belle au vert :

La nouvelle stratégie urbaine prévoit de "débarasser la ville des activités Polluantes et dangereuses". Points forts de cette politique plus écologique : une ceinture d'agri-parcs, l'aménagement paysager des autoroutes, un tram-train pour la rocade et de longues promenades en front de mer.



Fig. 74 : image de la prochaine promenade d'Alger.

Source : PDAU Alger 2015



Fig. 75 : Image de Centre africain des NTIC (nouvelle technologie d'information et communication).



Fig. 76 : Image du Campus des nouvelles technologies à Sidi Abdallah.



Fig. 77 : Image du prochain pôle Universitaire.



Fig. 78 : Image du prochain Oued El Harrach.



Fig. 79 : Image du stade BARAKI.



Fig. 80 : Image de la place des martyres.

➤ Le nouveau quartier d'affaires d'Alger

Hôtels, entreprises du secteur tertiaire, palais des congrès, centre océanographique, parc Urbain... Le nouveau quartier d'affaires d'Alger, près de l'aéroport commence déjà à se dessiner. L'idée : De requalifier les fonctions urbaines pour améliorer notre cadre de vie. D'ici à 2035, Alger "ville-monde" projette de tourner son économie vers les services.



Fig. 81 : Image de l'Esplanade commerciale, hôtel Le Marriott.



Fig. 82 : Image de la promenade de l'indépendance.

IV. Constat des propositions sur l'état d'El Hamma

Positive	Négative
Le quartier connaîtra un essor économique et social par les par les nouvelles infrastructures	Le jardin d'Essai est exclu du tissu proposé, alors qu'un parc urbain est proposé à proximité.
La requalification du quartier qui passe du rang de périphérie à celui d'hyper centre aux rendements optimaux.	- Une démolition et décantage totale des entrepôts et industries de la zone.
- La restructuration de l'axe Rochai Boualem offre une meilleure qualité visuelle	Leurs remplacements par des constructions qui se veulent modernes qui s'avèrent

et permet d'avoir une perspective riche en ponctuation (place Ronde, parc urbain, immeuble pont).	inappropriées à la vocation de du quartier et son devenir.
La revalorisation du quartier par l'introduction de fonctions porteuses de dynamiques nouvelles	Ces plans d'aménagements prônent une intervention qui se caractérise par la rupture entre le passé du quartier et les nouvelles constructions qu'elle doit recevoir.

V PLAN D'ACTIONS

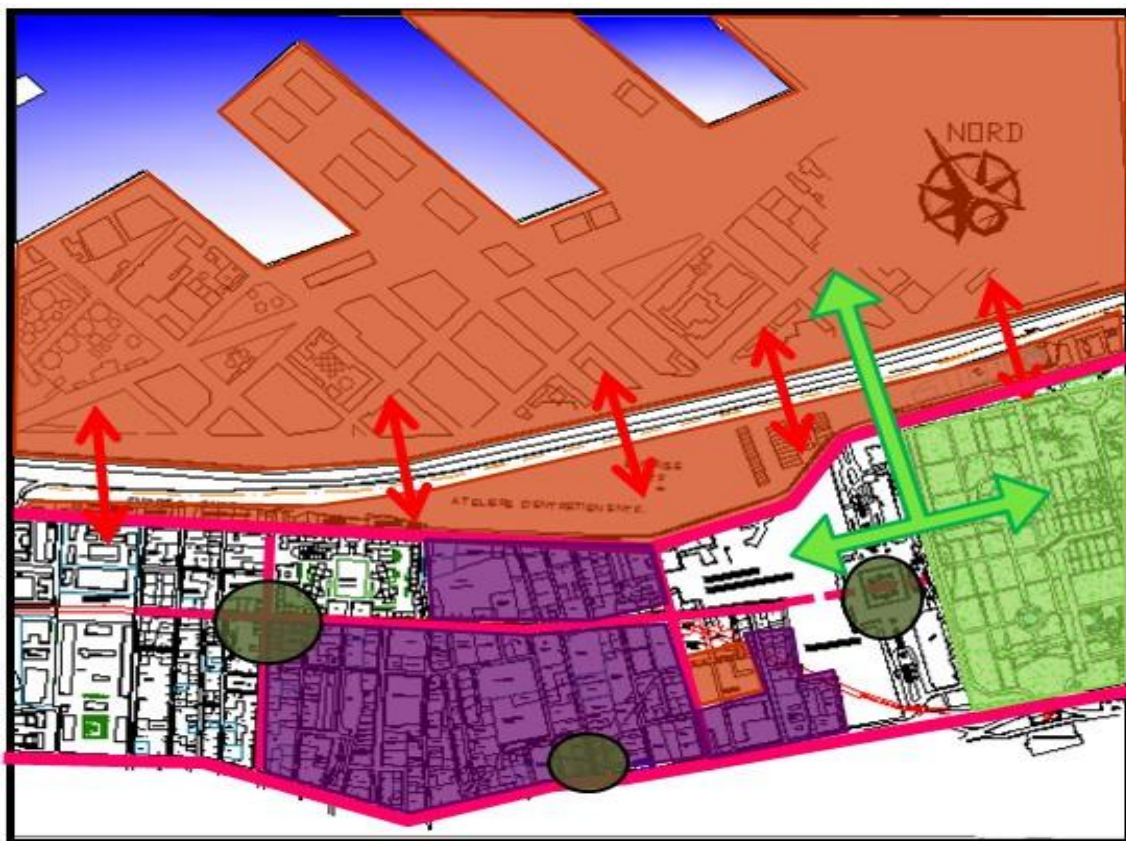
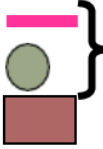


Fig. 83 : Carte des actions majeures.
Source : auteurs.

-  -Reconquérir le foncier (la récupération du foncier occupé par des hangars et les activités vétustes).
-  -Assurer la mixité Urbano-portuaire.
-  -Intervention sur les différentes voies et l'ensemble des places.
-  -Valoriser l'existant (les friches industrielles : SNTF, la friche portuaire).
-  - Liaison entre la trame urbaine, verte et portuaire dans notre périmètre.

D'après le diagnostic effectué sur le quartier, nous sommes arrivées à ressortir les divers contraintes et manques du quartier ; et afin de répondre aux enjeux définis et objectifs fixés au préalable, une opération urbaine structurée nécessite un ensemble d'actions organisées selon des thématiques qui seront comme solutions à ces problèmes, ces actions qui concrétisent cette démarche visent à insérer Le Hamma au rang des métropoles internationales.

VI. ACTIONS

VI.1 Reconquérir le foncier occupé par les hangars délaissés

- Restructuration de la trame urbaine la trame actuelle dans notre périmètre était conçu pour la disposition des hangars et usines lors de l'époque colonial, des ilots de forme rectangulaire qui convient au style industriel qui n'ai pas le cas aujourd'hui nous avons procédé à un élargissement des ilots pour avoir une forme plus au moins carré qui convient au différents projets d'habitat et équipements -
- La démolition des hangars désaffectés, les entrepôts délaissés et l'habitat insalubre et non compatible occupant une emprise importante dans notre périmètre d'intervention et de proposer d'autres habitations et équipements pour assurer une qualité de vie meilleure.

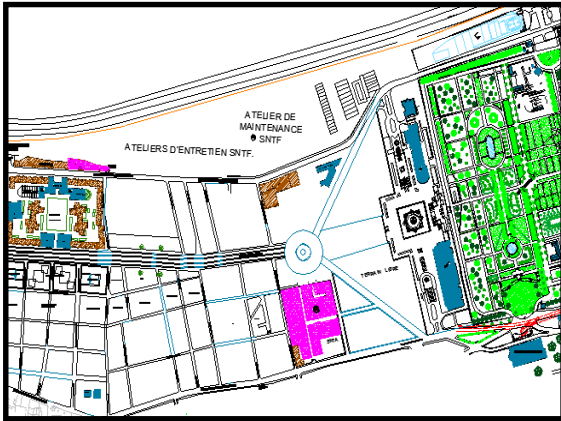


Fig.84 : Trame Urbain avant l'intervention
Source : carte du PDAU dépouillé par auteurs

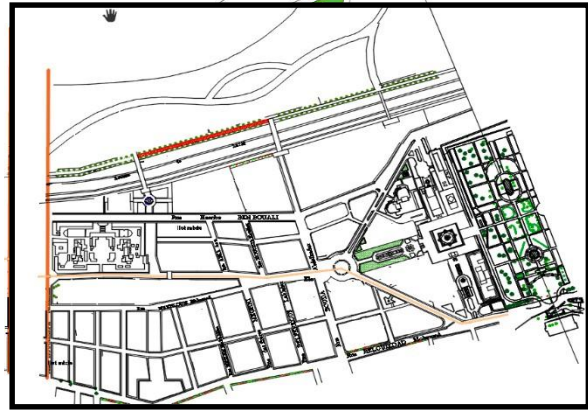


Fig.85 : Trame urbain après intervention
Source : auteurs

VI.2 Action mobilité

- Favoriser la circulation douce par le prolongement de la ligne de tramway vers le quartier passons par Rochai Boualem.
- Favoriser la circulation piétonne par la projection d'un axe de circulation piétonne de Belouizdad jusqu'à la partie portuaire
- Aménagement des stations de tramway et bouche de métro tout au long de cet axe.
- Elargissement des trottoirs et intégration des pistes cyclables tout au long des voies principales (rochai boualem- Hassiba ben Bouali –Med Belouizdad).
- Voie à double sens dans les axes Mohamed Belouizded ainsi que Hassiba Ben Bouali et Rochai Boualem.
- Voie à un seul sens à l'intérieur du quartier (voies transversales).

VI.2.1 la rue Hassiba ben Bouali

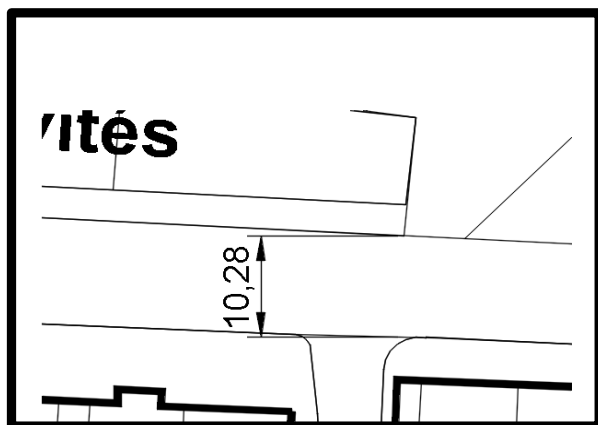


Fig. 86 : Vue en plan sur la rue Hassiba Ben Bouali avant l'intervention.

Source : Pdau

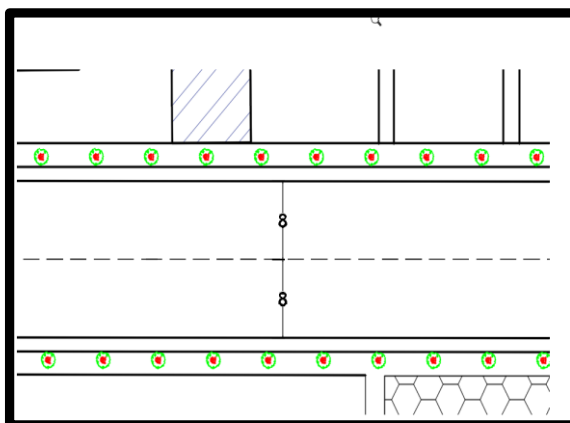


Fig. 87 : Vue en plan sur la rue Hassiba Ben Bouali après l'intervention.

Source : Auteurs

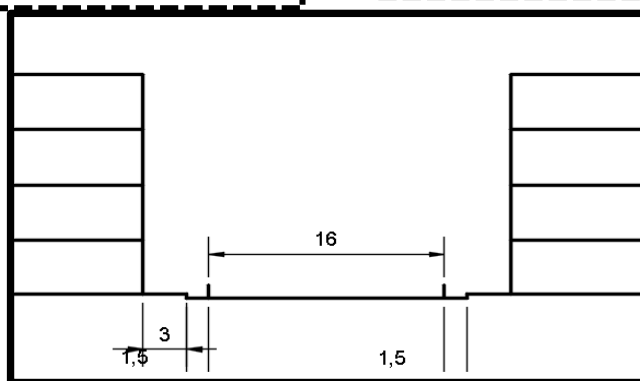


Fig. 88 : coupe schématique sur la rue Hassiba Ben Bouali après l'intervention.

Source : Auteurs

Redimensionnement de la rue Hassiba ben Bouali 16 mètre la largeur de la voie et 1,5 mètre et un trottoir de 4m

VI.2.2 La rue Mohamed Belouizdad

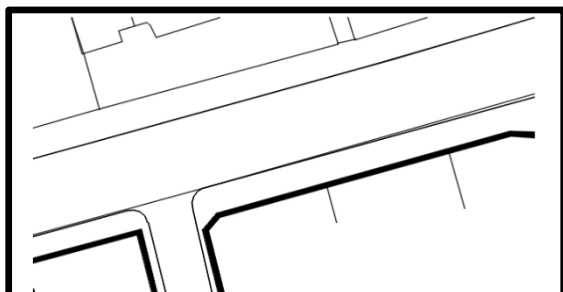


Fig. 89 : Vue en plan sur la rue Hassiba Ben Bouali après l'intervention.

Source : Carte du PDAU

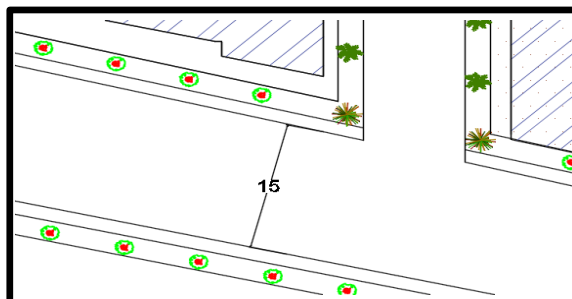


Fig. 90 : Vue en plan sur la rue Hassiba Ben Bouali après l'intervention.

Source : Auteurs

CHAPITRE II OPERATION URBAINES

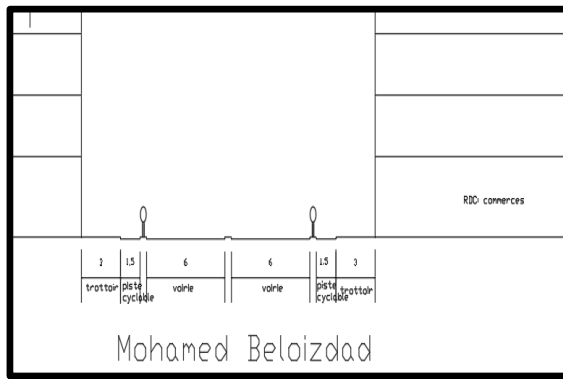


Fig. 91 : Coupe schématique sur la rue Med Belouizded après l'intervention.

Source : Auteurs

Redimensionnement de la rue Hassiba ben Bouali 15 mètre la largeur de la voie et 1.5 mètre et un trottoir de 4m

Intégration d'un niveau urbain de deux niveau destiner à la ville dans la première et deuxième séquence tout le long de cette axe dynamique

VI.2.3 La rue Rochai Boualem



Fig. 92 : Vue sur la rue Rochai Boualem avant l'intervention.

Source : Auteurs

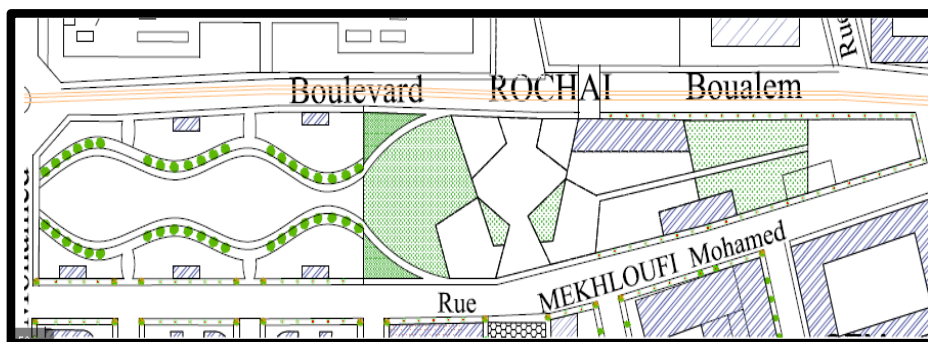


Fig. 93 : Vue en plan sur Rochai Boualem après l'intervention.

Source : Auteurs

Suivre l'orientation du PDAU d'Alger et Intégrer une ligne du tramway sur tout au long de la voie rochai boualem venons de la place 1^{er} mai passons par la place rochai boualem jusqu'à jardin des essais

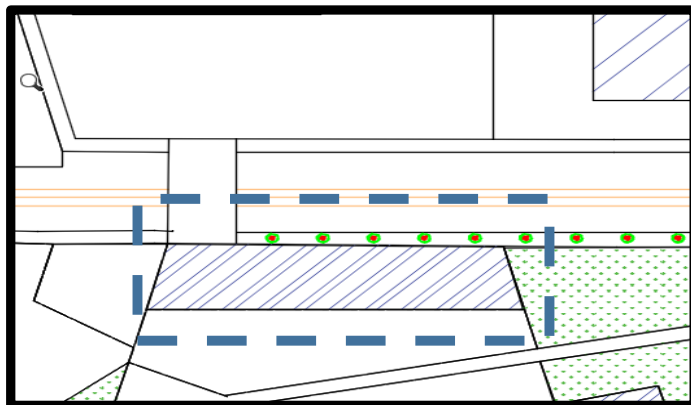


Fig. 94 : Intégration d'une station du métro sur l'axe rochai boualem
Source : Auteurs

VII Action places publics

Dans le but d'offrir aux habitants du quartier des espaces d'échange d'expression sociales aussi de détente nous avons procédé comme suite :

- Aménagement d'une place face à la place 11 décembre pour marquer le changement de direction de la rue Mohamed Belouizdad et élargissement de la place 11 décembre

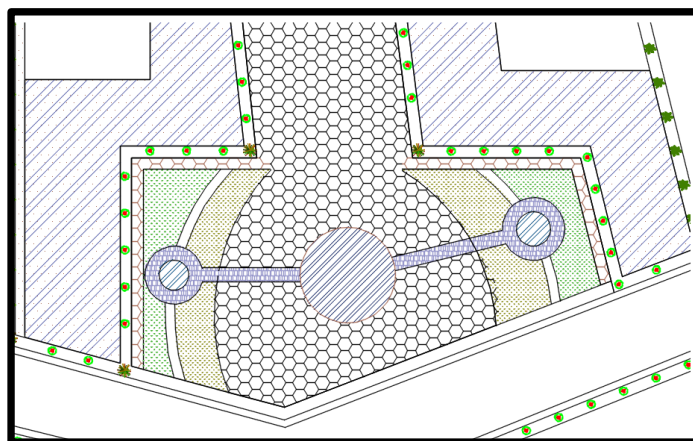


Fig. 95 : Création d'une place en face de la place 11 décembre

Source : Auteurs

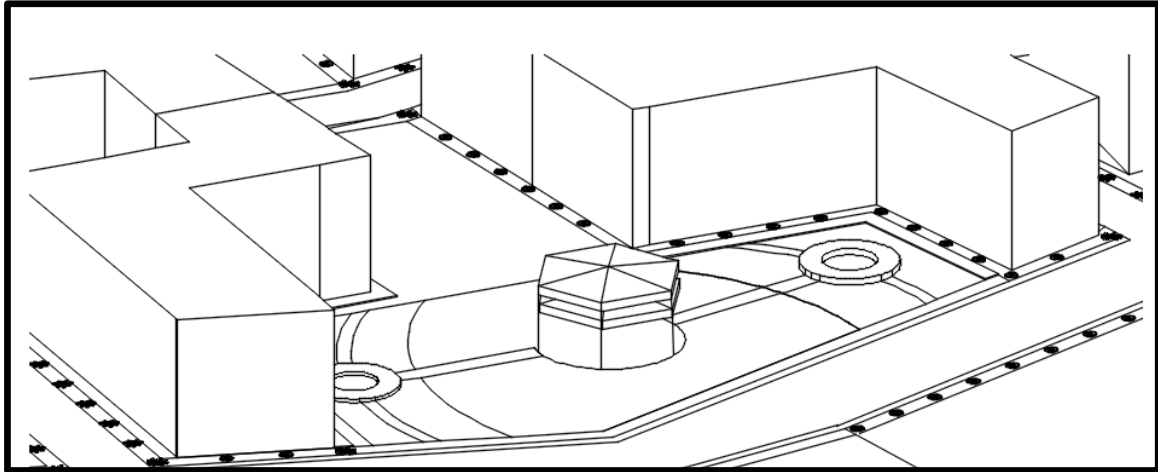


Fig. 96 : Vue en perspective

Source : Auteurs

- Aménagement D'un parcours peton sur le trace de la rue bouchenafa Mohamed sont début sur le boulevard Belouizdad jusqu'à la rue Hassiba ben Bouali



Fig. 97 : La rue bouchenafa Mohamed

Source : Carte du PDAU Traite par auteurs

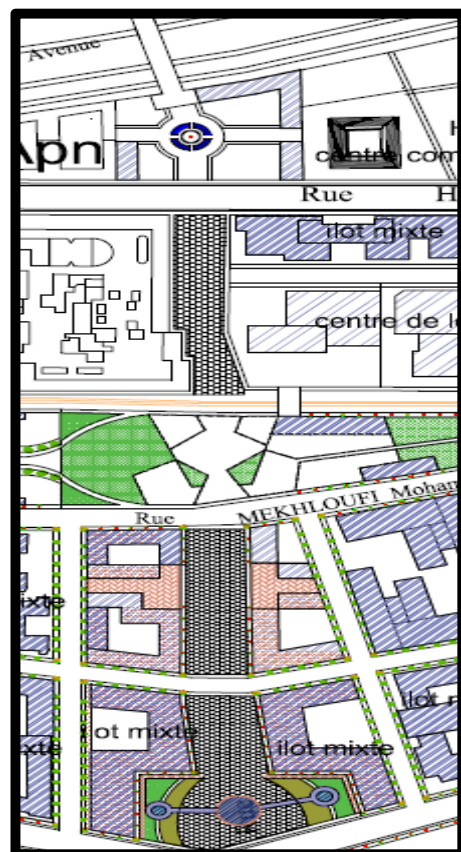


Fig. 98 : Vue sur le parcours piéton à la place de la rue bouchenafa Mohamed

Source : Auteurs

CHAPITRE II OPERATION URBAINES

- Restructuration du centre du quartier et la création d'une grande place publique afin d'aérer le quartier et renforcer l'axe rochai boualem
- Accompagner la ligne de tramway de l'axe rochai boualem avec des espaces accompagnements ouverts sur le quartier ave des matériaux légers bois verre, et le métal
- Cette place va créer un lieu de rencontre et d'échange social pour l'ensemble des résidents du quartier

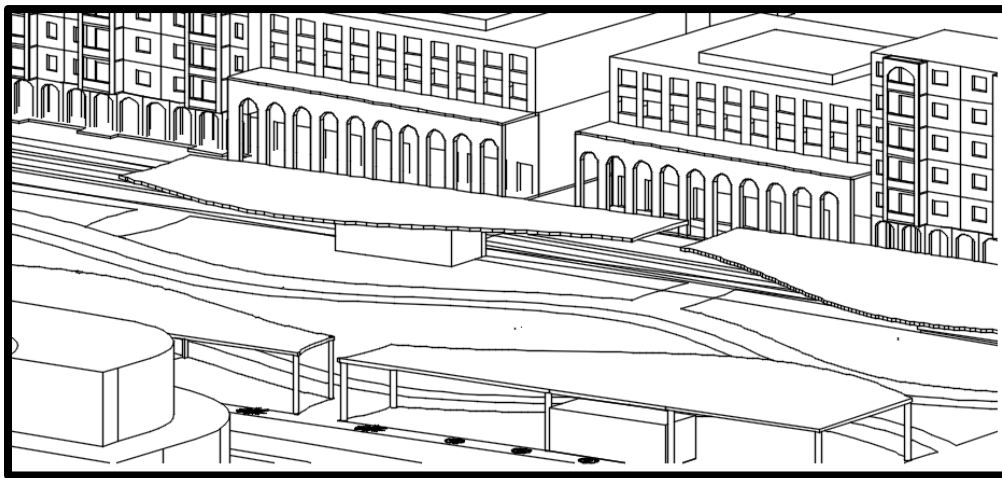


Fig. 99 : Vue sur l'espace public sur axe rochai boualem

Source : Auteurs

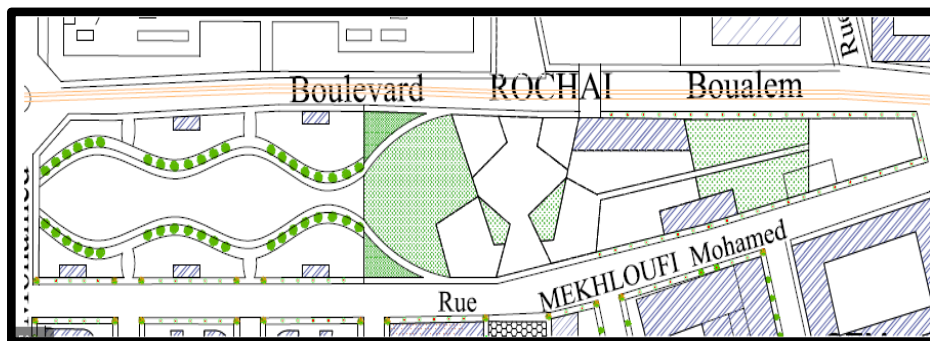


Fig. 100 : Vue en plan sur l'espace public dans axe rochai boualem

Source : Auteurs

- Rétablir la relation entre le jardin d'essai et le quartier par l'ouverture de la place carrée sur le jardin d'essai.

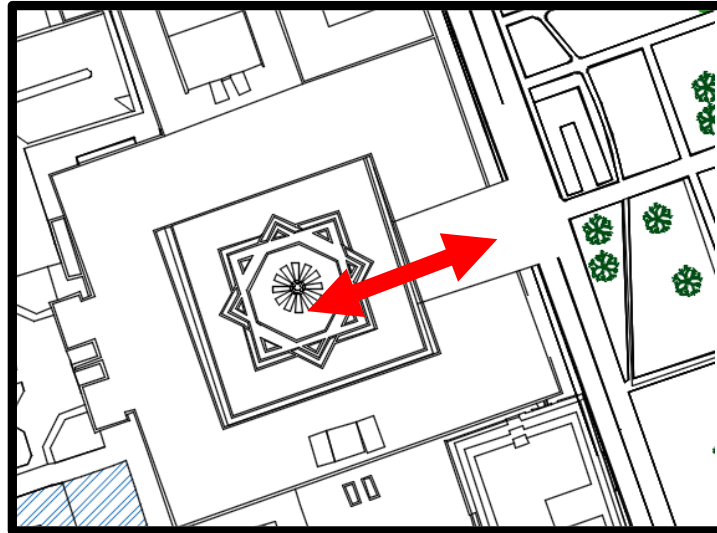


Fig 101 ouverture de la place carree

Source: auteurs

VIII. Action Ilot prioritaire



Fig 102 ilot prioritaire avant intervention

Source: pos

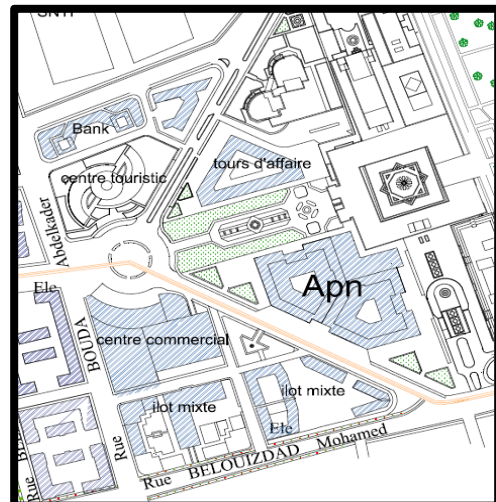


Fig 103 ilot prioritaire apres intervention

Source: auteurs

Cette ilot est destiné à accueillir les équipements de prestige et d'envergure à vocation touristique et affaires pour cela nous avons protégé des Équipements à échelle nationale et internationale

Nous avons décidé de projeter :

- Philharmonie (Loisirs et tourisme, vocation internationale)
- Siege de l'assembler national populaire APN (vocation internationale)
- Un centre commercial (Loisirs et tourisme, vocation national)
- Banque d'investissement (Vocation internationale)

IX. Action friche portuaire

- Traitement alterné avec des espaces minérales et des espaces gazonnés
- . Intégration des espaces extérieur d'accompagnement et de loisirs tout le long de la cote
- Prévoir des passerelles piétonnes entre le quartier et le port limiter, la circulation mécanique à l'intérieur du port

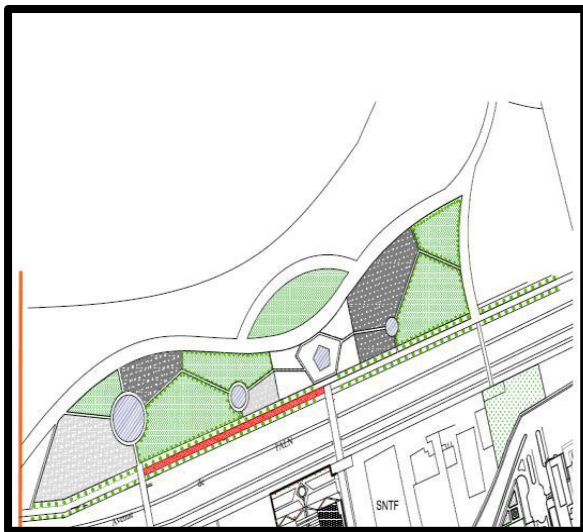


Fig.104 la entite protuaire apres intervention
Source: auteurs

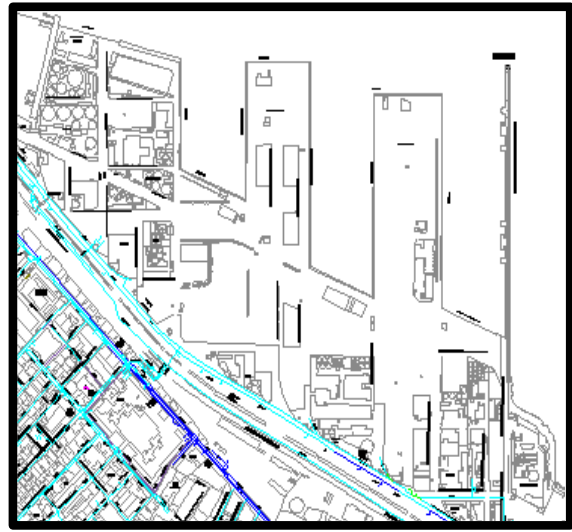


Fig.105 la entite protuaire avant intervention
Source: PDAU

X. Action façades

Restructuration des façades au niveau de l'axe rochai boualem pour éliminer la rupture des gabarits causer par les hangars industriels et opter pour des parois de style moderne et contemporain qui en harmonie avec la nouvelle vocation du quartier



Fig.106 Vue sur l'axe Rochai bouaalam
Source: auteurs



Fig.107 vue sur l'axe Rochai bouaalam
Source: auteurs

XI. Action bourse

En vue d'atténuer la rupture ville/mer, nous avons prévu la projection d'une bourse et une gare située dans l'ilot SNTF elle sera doté d'un espace public et une passerelle qui la relie à une place publique dans la partie portuaire.

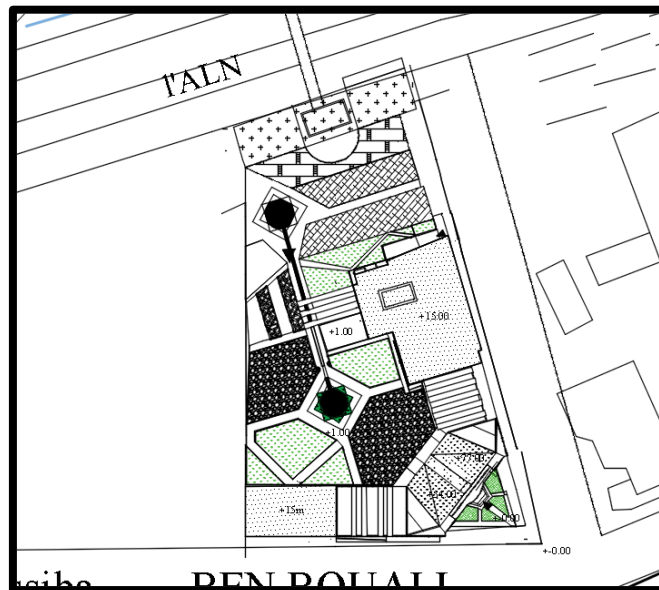


Fig.108 Plan Mass la bourse d'alger
Source: auteurs

XII. Schéma de cohérence

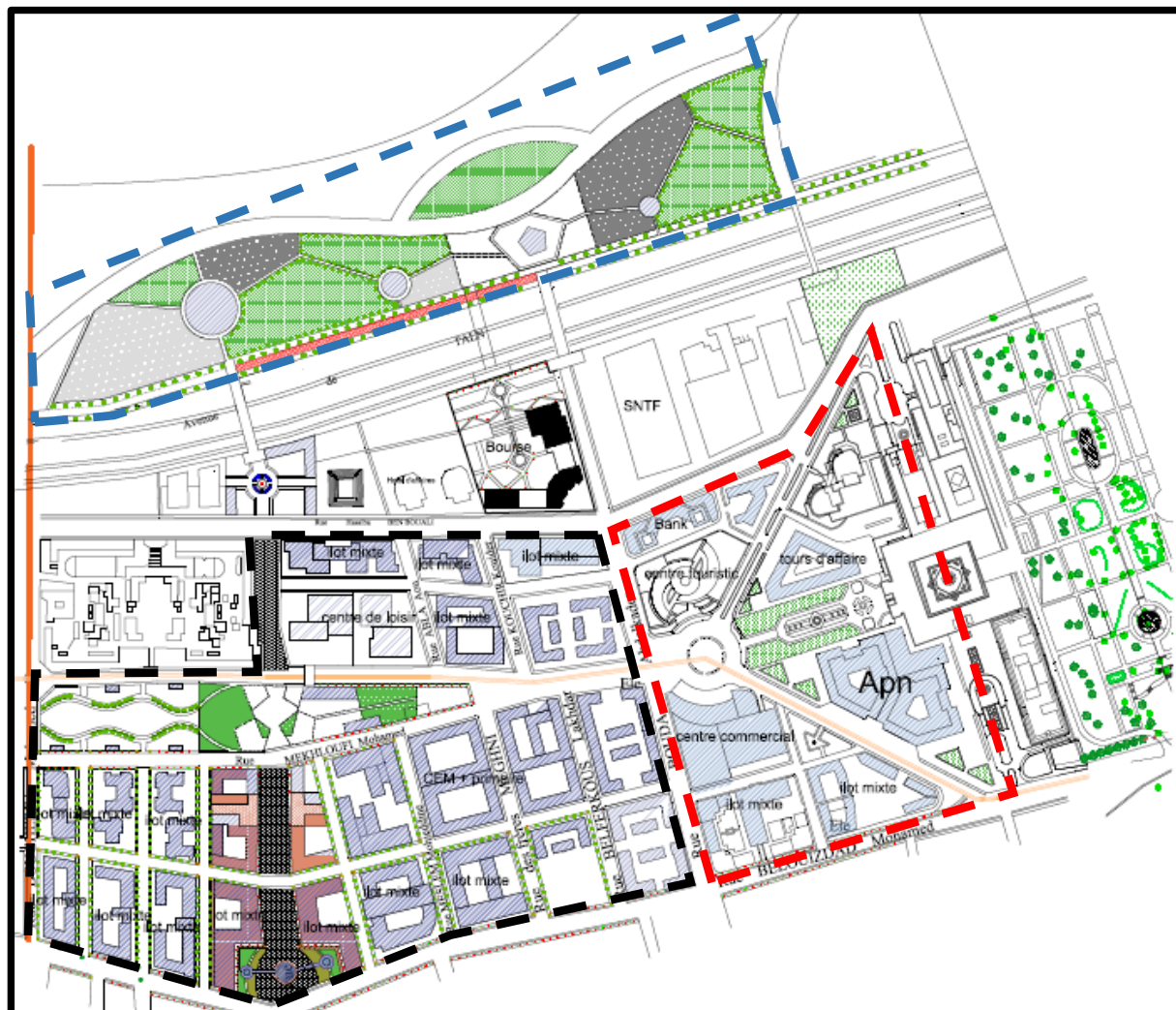


Fig.109 Shema de coherence

Source: auteurs



Entité urbain mixte



Entité d'affaires et de loisirs



Entité portuaires

Conclusion

A travers ces intervention qui visent, la transformation en profondeur du quartier d'el-Hamma tant par des interventions spatiales que par la diversification de l'habitat et. •
l'introduction d'une mixité de social et fonctionnelle dans l'aménagement proposer pour le quartier et assurera Les équipements nécessaires aux habitants et le quartier, pour assurer sa nouvelle vocation

CHAPITRE III PROJET ARCHITECTURAL

I. INTRODUCTION

Dans cette approche, nous allons aborder la première étape constructive du projet architectural qui consiste à mettre au point dans le cadre théorique et les outils opératoires de ce dernier un sens et une logique de conception en tenant compte des conclusions des **chapitres précédents**

Depuis toujours, Alger a occupé une place stratégique et attractive, par sa croissance économique et par les services divers qu'elle est en mesure de satisfaire.

Avec l'ouverture de l'Algérie sur l'économie de marché, Alger se voit obliger de répondre à certains critères d'ordre international de compétitivité, ceci se manifeste dans le milieu urbain par une réorganisation générale de la ville par l'affectation de quartier à vocation précise.

II. Choix du thème (Finance)

La finance recouvre un domaine d'activité — celui du financement — qui consiste à fournir l'argent nécessaire à la réalisation d'une opération économique. Ce domaine concerne aussi bien les individus, les ménages que les entreprises **publiques** ou **privées**, mais aussi **les États**.

Le choix du thème est aussi lié aux situations économiques du pays, Vu que l'Algérie ne peut que subir des réformes économiques mondiale, son ouverture sur l'économie du marché est plus qu'indispensable pour parvenir à une plus grande performance sur le plan de l'économie nationale, et ceci ne peut se faire sans un système financier moderne et solide.

Dans le souci d'apporter notre contribution et intervenir dans ce nouveau contexte, Nous devons tenir compte essentiellement de deux facteurs qui sont **l'actualité** et **l'opportunité** du sujet qui oriente notre choix à **la bourse** en tant qu'équipement structurant à forte valeur architecturale et urbaines ; les marchés organisés (bourses) où s'échangent divers actifs financiers négociables.

III. Définition d'équipement (la bourse)

La bourse est avant tout, un marché ; c'est le lien de confrontation entre acheteurs et vendeurs ; cette rencontre entre acheteur et vendeur de biens aux intérêts divergeant mais néanmoins complémentaires aboutit à l'établissement d'un prix d'équilibre qu'on appelle : « le prix du marché » Elle est aussi est le lieu où se négocient les produits financiers, principalement les actions et obligations émis par les entreprises

III.1 Bref historique

La bourse appartient à un riche négociant de la ville belge de Bruges (Van Den Bource en 1460), il rencontrait un grand nombre de marchands, par conséquent, la bourse est appelée à l'endroit où les commerçants se rencontrent et les achats et les ventes sont faites.

III.2 Le rôle économique de la bourse

La bourse est un marché qui a pour rôle :

- D'organiser la rencontre entre l'offre et la demande.
- Faciliter les financements à court terme, la liquidité est ainsi disponible à tout moment.
- Assurer la distribution des fonds sur les différents secteurs de l'économie tout en contribuant au développement des entreprises.
- Stabiliser les prix : elle évite la flambée des prix.
- Préciser l'efficacité économique positive.
- Permettre une négociation libre, régie sous la loi de l'offre et de la demande.

III.3 Les valeurs mobilières de la bourse

Action :

Un titre de propriété à revenu variable, elle représente une part du capital d'une société dite société par action, cette part du capital confère à son porteur un droit à de l'information sur la société, un droit de vote, et un droit à toucher une partie des résultats de l'entreprise.

Obligation

Est un contrat de dette, par lequel l'émetteur reçoit un certain montant qu'il promet le rembourser à l'échéance du contrat des documents financiers sont à la vente et l'achat et la renonciation.

Instruments financiers dérivés

Sont des contrats financiers dérivés de la valeur des prix courants des actifs financiers ou locales techniques des contrats tels que les stocks (actions), l'utilisation de ces contrats en imposant couverture contre le risque de changements prévus dans les prix des actifs financiers.

Certificat de dépôt local et international

Sont des documents émis par certaines entreprises et les banques locales, qui sont évaluées en devises étrangères et des biens échangeables dans les bourses internationales, et dans les marchés boursières locaux en même temps.

Documents d'investissements

Il s'agit des titres émis par les fonds d'investissements, et le public peut les vendre en bourse par la société de courtage, et le fonds d'investissement n'a aucun lien après la vente.

III.7 Les usagers et les intervenants

Usagers

- **L'état** : assure la surveillance et le contrôle du marché par des représentants, et peut faire appel à l'épargne des citoyens à travers ces structures.
- **L'entreprise** : cherche de l'argent liquide, elle vend des actions en bourse.
- **L'épargnant** : il détient soit des actions ou bien des obligations.
- **Les agents de change (courtiers)** : sont des intermédiaires dans les ordres d'achat et de vente.

Les intervenants

- **La banque** : assure le paiement et la collecte de l'argent des valeurs négociées en bourse.
- **Les sociétés d'investissement** : organisme qui achète et vend des titres, le recours à ses sociétés diminue les risques des placements.

IV. Référence architecturale

Dans cette étude nous allons aborder un exemple national qui est la bourse D'Alger, et deux exemples internationaux :

IV.1 La bourse d'Alger

Dénommée « société de gestion de la bourse des valeurs »,

« SGBV », elle occupe une ancienne galerie implantée dans le centre d'Alger, et située au niveau du boulevard « colonel Amirouche »

Créée en Mai 1997 conformément au décret législatif numéro : 93-10 du 23 mai 1993 suivant les plans du ministère des finances

Cette société est dirigée par un conseil d'administration composée quatre entreprises : SONARTACH ; SAIDAL ; RIAD ; SNTF et l'AURASSI, représentant chacune un fond de participation actionnaire.

L'organisation spatiale de la bourse d'Alger

Elle occupe le RDC de l'immeuble d'usage mixte, son organisation spatiale est très simple, il s'organise autour d'un espace central cloisonné, mais totalement vitré, salle marché « la salle parquet », (lieu des agents de change pour effectuer les opérations de transaction) et entourée de bureaux administratifs.

Des bureaux cloisonnés au nombre de cinq destinés aux directeurs, sous-directeur et secrétariat.

Des bureaux paysager pour différents services négociation, Introduction, compensation, et service d'offre publique de ventes une salle de réunion, une réception, un hall d'accueil et un espace extérieur avant l'accès car il est en retrait par rapport à la rue.



Fig110. La bourse d'Alger

Source : www.Google image.com



Fig 111 : L'intérieur de la bourse d'Alger

Source : www.Google image.fr

Schéma d'organisation de la bourse d'alger

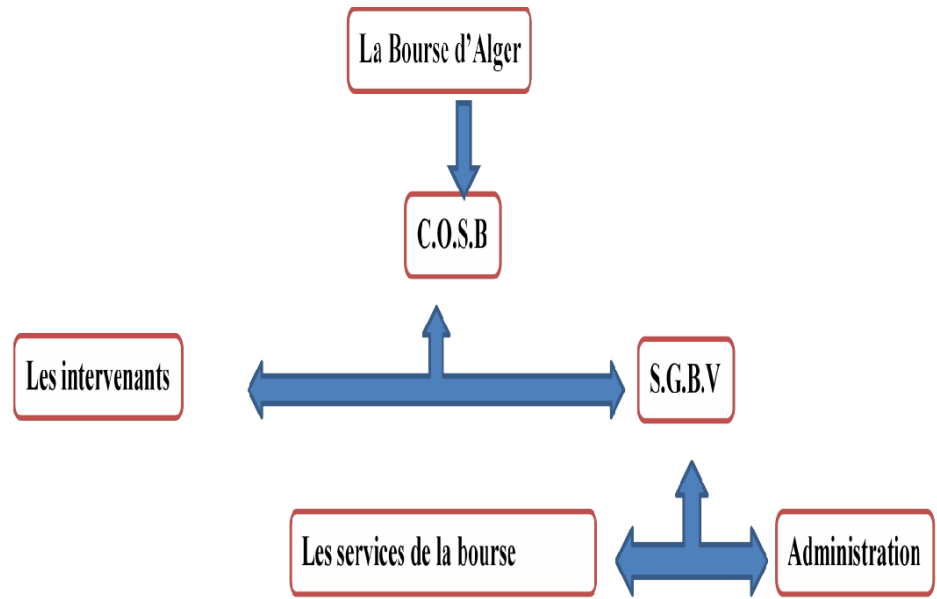
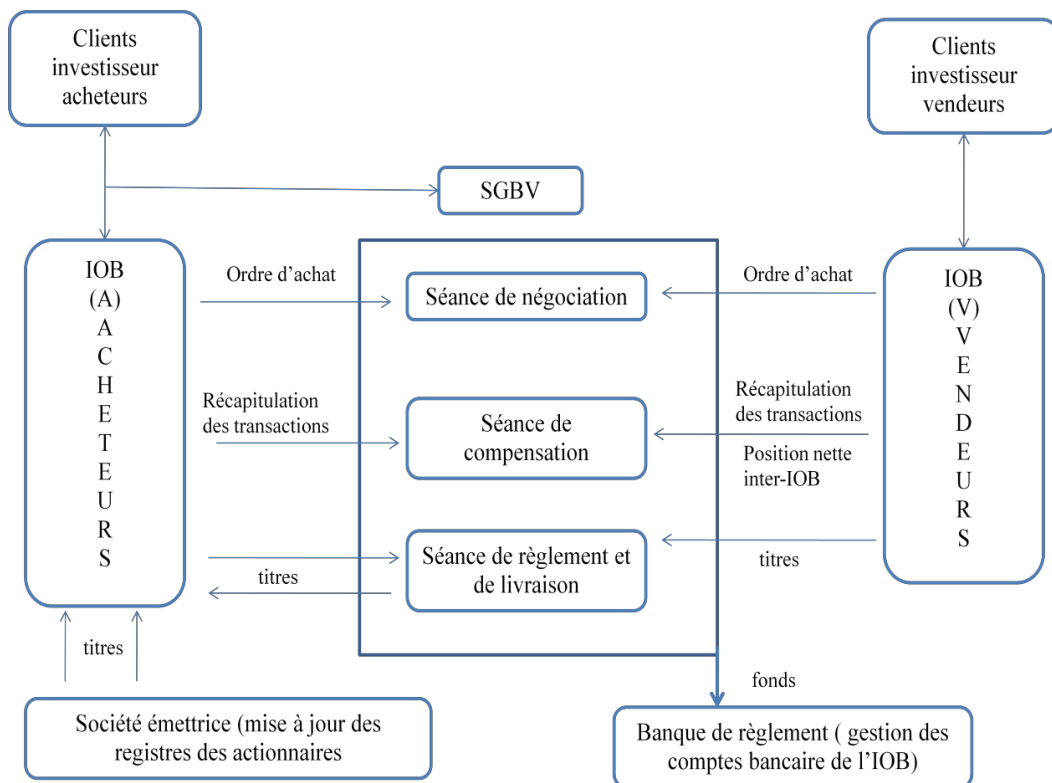


Schéma de fonctionnement général de la bourse d'Alger



VI.2 La Bourse de Shenzhen

Présentation

14 octobre 2013 Après le siège de la CCTV à Pékin, le cabinet d'architectes néerlandais OMA vient d'achever le chantier de la nouvelle bourse de Shenzhen.

Le Shenzhen Stock Exchange (SZSE) est un bâtiment de 180 000m², caractérisé par un podium à 36 mètres du sol qui lui vaut déjà d'être surnommé la tour "mini-jupe".

Architect: OMA Rem Koolhaas and David Gianotten, en collaboration avec Ellen van Loon and Shohei Shigemitsu.

Composition du projet

D'après le cabinet OMA, la forme rectangulaire de la tour suit la physionomie des tours environnantes.

La tour Shenzhen Stock Exchange (SZSE), de 36 étages, comprend, les bureaux de l'institution financière, un centre de conférence, une galerie d'art, des restaurants et des surfaces de bureaux à commercialiser.

Le projet a été conçu comme la représentation visuelle de l'activité boursière avec un podium en porte à faux de 3 étages de 15000 m².



Fig :112 La bourse de Shenzhen

Source : Archdaily.com



Fig 113. La bourse de Shenzhen Source :

Source : Archdaily.com



Fig.114 Le jardin de La bourse de

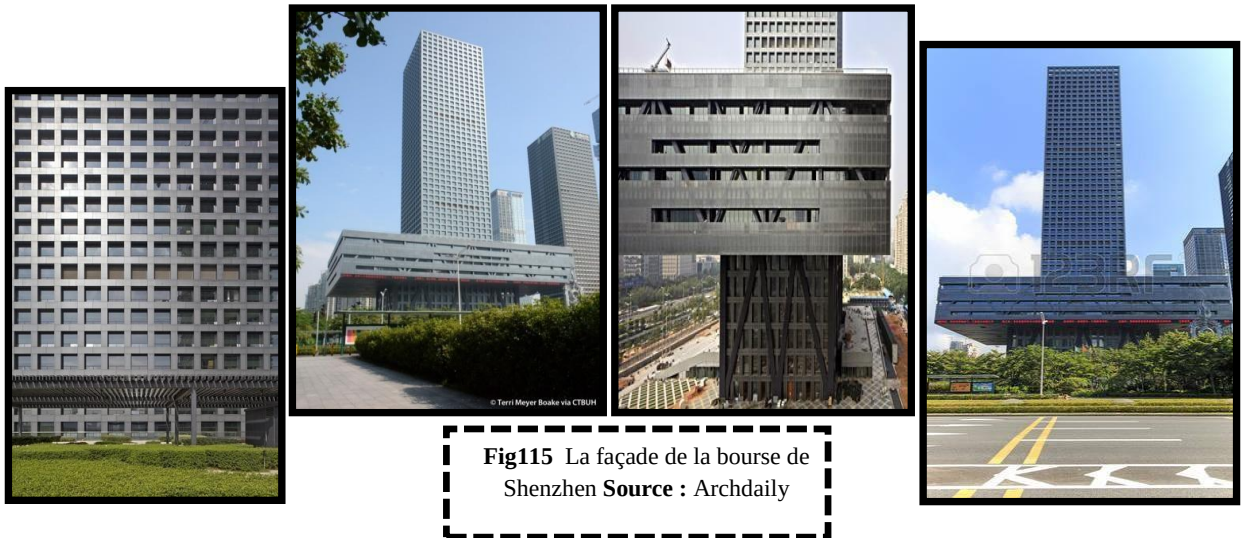
Source : Archdaily.com

Un immense jardin luxuriant sur son toit. L'élévation du podium crée et un espace public au niveau du sol ouvert sur la ville.

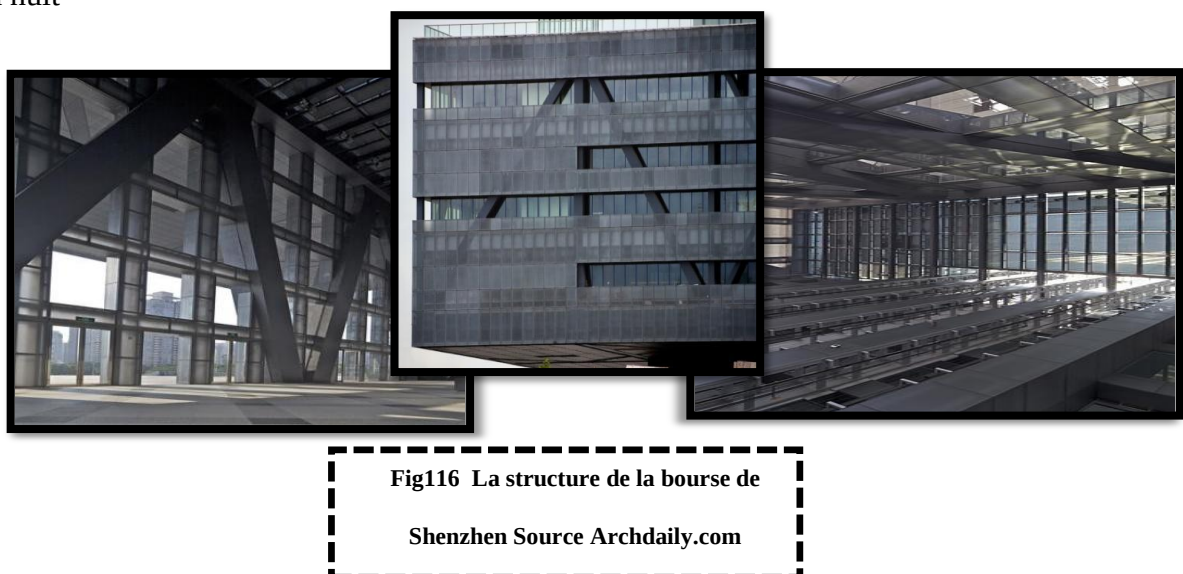
Les façades

La façade est une « façade profonde » dont les ouvertures en retrait réduisent passivement la quantité de gain de chaleur solaire entrant dans le bâtiment, améliorent la pénétration de la lumière du jour, et réduisent la consommation énergétique.

La structure



La structure de la tour est une "grille exosquelette" robuste recouverte d'une "peau de verre imprimé" qui permet à la tour de réagir à la lumière et de devenir quasi-rougeoyante dans la nuit



Synthèse

La bourse est un équipement phare qui véhicule l'image de la vitalité économique du pays. Cette étude des exemples nous a permis de cerner les contours de ce thème en tirant le meilleur de chaque exemple :

- **La bourse d'Alger** : constitue une référence en Algérie ce qui nécessite son enrichissement de point de vue formel (architectural) et spatial(programmatique).
- **La bourse de Shenzhen** : (l'effet de tour) on retient la qualité et la diversité des espaces intérieurs de par leurs aménagements et le mobilier qui leurs destinés.

La programmation de la bourse peut se baser sur plusieurs aspects : intérieur et extérieur, la qualité des espaces et la taille de ses espaces, pour cela il faut d'abord évaluer toutes les données interne et externe relatives à la bourse pour pouvoir déterminer les besoins en quantité et en qualité d'espace.

V. La programmation

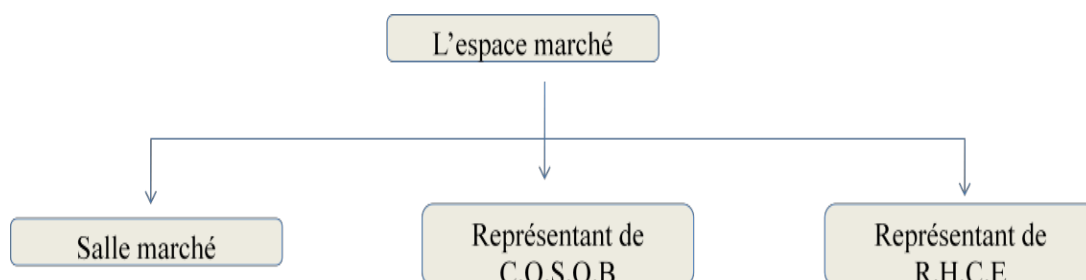
V.1 Programme qualitatif

Les différentes activités nécessaires pour le fonctionnement d'une bourse se résument en trois entités spatio-fonctionnelles qui sont :

- L'espace marché.
- L'espace bureautique.
- L'espace promotionnel.

V.1.1 Espace marché

C'est le cerveau de l'équipement, le lieu où se rencontrent, par personne interposées vendeurs et acheteurs et où se finalisent toutes les transactions. L'espace se présente en une seule entité réservée seuls aux spécialistes



CHAPITRE III PROJET ARCHITECTURAL

L'espace marché est subdivisé en plusieurs entités :

- La corbeille :

Espace, réservé exclusivement aux représentants du haut-commissariat d'état de la

S.G.B.V (le sous-système de coordination et de gestion des valeurs boursière) et de la

C.O.S.O.B

- La coursive

Desserte périphérique réservée à la circulation autour de la corbeille et des sièges

périphériques sans pour autant déranger le déroulement des opérations boursières.

La commission d'organisation et de surveillance des opérations de la bourse : (C.O.S.O. B)

Afin de protéger les épargnants, la transparence et le bon fonctionnement du marché des valeurs la (C.O.S.O.B) est chargée des fonctions de base suivantes :

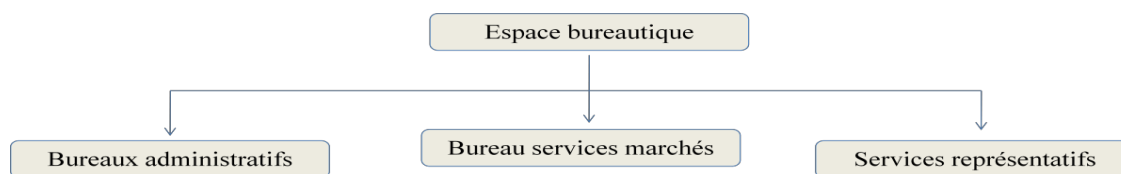
- La réglementation du fonctionnement du marché des valeurs.
- La surveillance et le contrôle des opérations financières.
- La discipline et l'arbitrage assuré à travers une chambre disciplinaire et arbitrale institué en son sein.
- Les séances en bourse ont lieu sous la surveillance d'un superviseur délégué par la C.O.S.O.B, il peut intervenir en séance de bourse pour régler les incidents ou litiges ponctuels.

Représentant du haut-commissariat d'état (R.H.C.E)

De par l'impact de l'activité boursière sur l'économie nationale, l'Etat délègue auprès de la bourse une structure à même de préserver ses acquis et de défendre ses intérêts et ses taxes, cette structure en plus de sa localisation à l'intérieur de la corbeille est dispatchée à tous les niveaux de l'activité boursière.

V.1.2 Espace bureautique

Il concerne les espaces de toutes les activités du back office, les activités administratives et les services de représentation.



Les bureaux de l'administration (direction général)

- Conseil de bourse

La plus haute instance au niveau de la bourse, organise et réglemente le marché. Composé des membres élus (délégués) par les agents de change, d'un représentant des sociétés cotées et d'un représentant des personnels de la profession. Parmi ces membres, le conseil élit un président. Les pouvoirs publics sont représentés au conseil par un commissaire du gouvernement nommé par le ministère de l'économie et des finances.

Bureaux « service marché»

Ce sont les bureaux suivants :

- Commission de surveillance et de contrôle.
- Haut-commissariat d'état.
- **Service media** : C'est un service greffé à la salle marché réservé aux spécialistes de la presse financière avec un espace pour la transmission audiovisuelle afin d'assurer la transparence.
- **Service des titres** : C'est un espace où seront prises en charge toutes les démarches d'admission, d'instruction des agents de change, les transferts de dépouillement et de vérification, ainsi que le classement de l'ensemble des documents.
- **Service de délibération des cours** : Cette fonction revient à un conseil représentatif des intervenants les plus influents en bourse et se passe avant l'ouverture du marché de manière à définir les cotes d'ouverture de chaque valeur mobilière.

CHAPITRE III PROJET ARCHITECTURAL

- **Bureaux d'activités de représentation** : Ce sont les espaces à louer réservés pour le représentant des sociétés émettrices, les plus cotées emboursé

V.1.3 Espace promotionnel

L'espace promotionnel est prévu dans l'équipement de la bourse pour permettre aux usagers de celle-ci de mieux la connaître. Pour cela il est préconisé trois types de communication organisés en trois modèles :

- Communication passive.
- Communication active.
- Communication informelle.

La communication passive

- Un auditorium

Équipé de toutes les modalités voulus telle que régie pour la projection, les salles d'interprétation concernant les différents séminaires, et elle servira aussi aux réunions des actionnaires avec le conseil d'administration, elle peut aussi accueillir des troupes musicales ou théâtrales.

Elle sera soumise à des exigences d'ordre acoustique, de ventilation mais aussi à des exigences de sécurité.

- Salle de projection

Elle constitue un autre support de communication qui viendra accompagner ou compléter l'auditorium.

Cet espace peut être pour visionner ou rediffuser les cassettes ainsi que des diapositives.

- Une vidéothèque

Un service de prêt de cassettes vidéo et de diapos est programmé à proximité des salles de projections.

- Des salles d'expositions

Des expositions seront proposées comme étant de grandes salles flexibles, ces salles seront aménagées de manière à participer à l'activité urbaine en prolongeant les expositions à l'extérieur. Elles seront dotées des salles de ventes.

CHAPITRE III PROJET ARCHITECTURAL

La communication informelle

Ce mode de communication prône le dialogue et le contact direct entre deux partenaires et sera encouragé par l'aménagement

- D'un salon de thé,
- Cafétéria,
- Et un restaurant...Etc.

L'espace public

Accueille au large public, il permet le contact de la personne avec la bourse en lui offrant des espaces appropriés pour l'information, l'accueil et la détente. On y trouve les fonctions suivantes

La fonction accueil

C'est le premier contact du visiteur avec la bourse. La zone d'accueil représente un espace de transition et d'orientation pour le public, cet espace doit avoir un caractère spécifique et particulier, et doit être traité de manière à inviter les visiteurs à s'intéresser à l'activité boursière.

La fonction échange

Vu que la bourse occupe une place importante au niveau économique, les publics investisseurs de capitaux (petite actionnaires) sont en droit de connaître et de suivre l'activité des opérations boursières, la bourse est un édifice public qui constitue et qui favorise les échanges et la communication.

Le parc promotionnel

Son nom dénote sa fonction, c'est pour promouvoir à l'activité boursière qu'il est conçu, pour tenir le public à l'intérieur de la bourse, il lui faut des espaces pour se divertir, consommer et se détendre

L'espace boursier

Ces espaces sont destinés aux fonctionnaires de la bourse, ceux du service marché, annexe et direction.

CHAPITRE III PROJET ARCHITECTURAL

L'espace marché

C'est le symbole même de la bourse, c'est le lieu de confrontation entre acheteurs et vendeurs de titres, cet espace doit être mis en évidence architecturalement par sa forme et sa position dans le projet, c'est l'espace pour qui la bourse existe.

Pour le bon déroulement des transactions financières, le marché doit disposer de grands tableaux d'affichage (électronique et manuels) et de moyens de communication (télex, fax, téléphone).

Le marché comprend aussi le service marché dont la fonction est en relation directe avec le marché. Il administre, organise et contrôle chaque transaction.

Gestion et administration

Ces fonctions sont importantes et essentielles pour le bon fonctionnement de la bourse. La gestion veille au bon déroulement des opérations boursières, tandis que l'administration gère et commande l'équipement.

VI Programme quantitatif

LES Entités	PROGRAMME	SURFACE
Entité promotionnelle	-POST DE SECURITY	20m2
	-CUISINE	150-100m2
	-SANITAIRES	2 m2
	-RECEPTION ET ORIENTATION	20m-30m2
	-RECEPTION ENTREPRISE	30m-40m2
	-RESTAURANT	150-300m2
	-CUISINE	150m-200m2
	-CAFETERIA	150m-200m2
	-VESTIAIRE	8-12m2
	-SALLE DE CONFERENCE	150-250m2
	AGENCES	40-120 m2
Entité marché	-BUREAU	10-40m2
	-SALON DE TEA	40-60m2

CHAPITRE III PROJET ARCHITECTURAL

	-SANAITAIRE	40m2
	-BUREAU RESPONSABLES	40-60m2
	-BUREAU REPRESENTS	10-20m2
	-BUREAU AGENTS DE CHANGE	10-20m2
	-BUREAU CONSULTENTS	10-20m2
	-HALL DE CHANGE	100-250m2
	-BUREAUX SECRETAIRES	20-40m2
	SALLE DE REUNION	40-60m2
Entité bureautique	-BUREAUX	10-40m2
	-BUREAUX RESPENSABLES	40-60m2
	-SALLE DE REUNON	60-80m2
	-AGENCES	60-100m2
	SALLE ARCHIVE	40-60m2
	SALLE INFORMATIC	20-40m2
	SALLE DE REASEAU	40-60m2
	BUREAUX INFORMATION	10-20m2

VII. La Démarche du projet

Dans cette phase nous allons expliquer la démarche adoptée pour matérialiser formellement et spatialement notre projet architectural qui est la bourse d'Alger, en se basant sur des éléments et concepts qui s'avèrent être importants pour la cohérence du projet.

Les éléments déterminants :

- Le site, comme cadre physique qui accueille ce projet
- Le programme, il nous permet de déceler plusieurs entités fonctionnelles, notre rôle est de les formaliser tout en préservant l'unité du projet.

VII.1 Choix de la parcelle d'intervention (l'ilot SNTF)

Vu l'importance accordée à ce genre d'équipement et son ampleur à l'échelle nationale et internationale, et même à l'échelle du quartier, le choix s'est porté sur une partie de l'ilot SNTF au Hamma qui en état de friche, vu les avantages qu'il offre :

- Sa position entre l'entité portuaire et l'entité urbaine du quartier ;
- Sa position à proximité de la voie ferrée et l'Axe de ALN deux contraintes d'une échelle national a exploite
- Sa double orientation vers la mer, et vers le quartier d'affaire, sa position qui le rend visibles de bénéficier d'une bonne perception et d'un maximum de vue

VII.3 Présentation de Notre site d'intervention (ilot SNTF)

Notre choix de la parcelle accueillant la bourse D'Alger, s'est porté sur le côté « nord » du quartier, d'El Hamma à proximité d'un nombre important d'équipements de grande valeur La bibliothèque national, Hôtel Sofitel, les deux tours d'affaires et la place Carrée.) qui contribuent dans le processus de développement économique du quartier.

Ces éléments de permanence constituent l'atout majeur qui rend notre équipement attractif, et important, et mérite d'être un équipement de grande envergure d'une dimension nationale ou même internationale

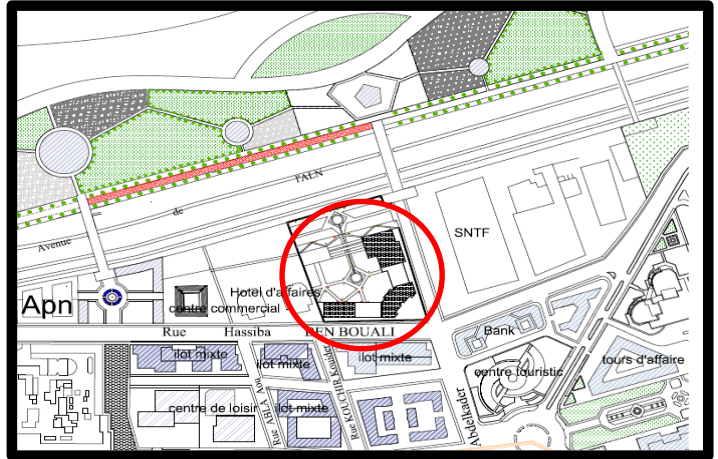


Fig 102 Situation de la parcelle para port au quartier

VII.3.1 Forme et surface

La parcelle se présente sous forme rectangulaire ; Résultat du prolongement de la voie mécanique Rouad Abdelkader d'une superficie d'environ 1.44 Hectares

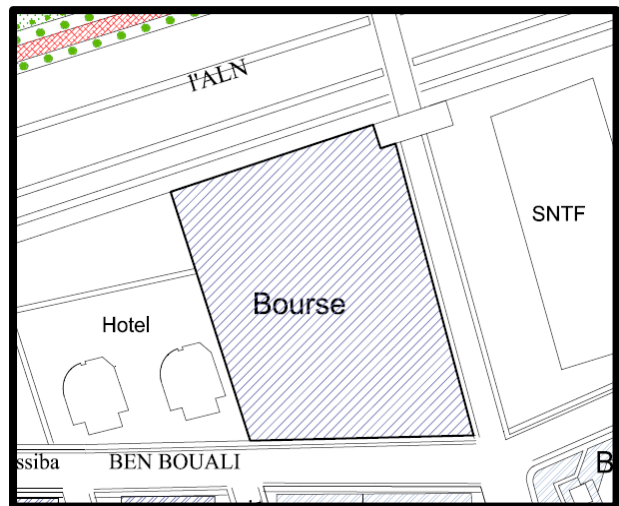
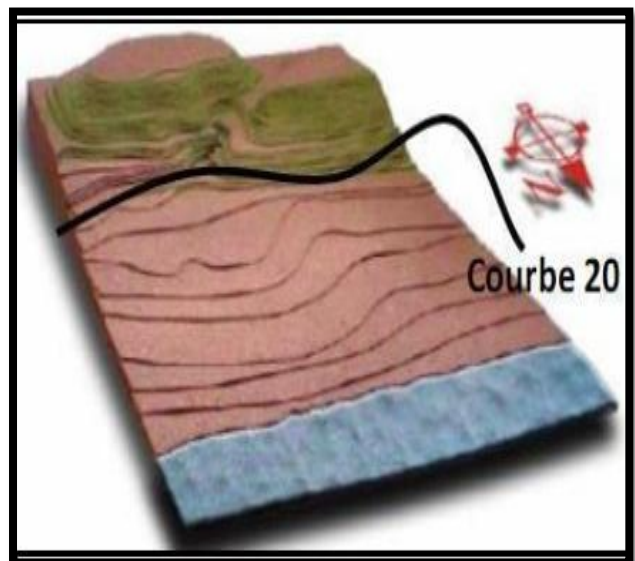


Fig 103 Site d'intervention
Source : auteur

VII.3.2 Morphologie

La morphologie et la forme de notre terrain est régulière en légère déclivité vers la mer, bordé au sud par la rue Hassiba ben Bouali. La pente du avec une pente douce d'un pourcentage avoisinant les 2 %.



VII. Accessibilité

L'accès au site se fait :

- Depuis la rue Hassiba ben Bouali
- Depuis la rue Abdelkader ben aoud

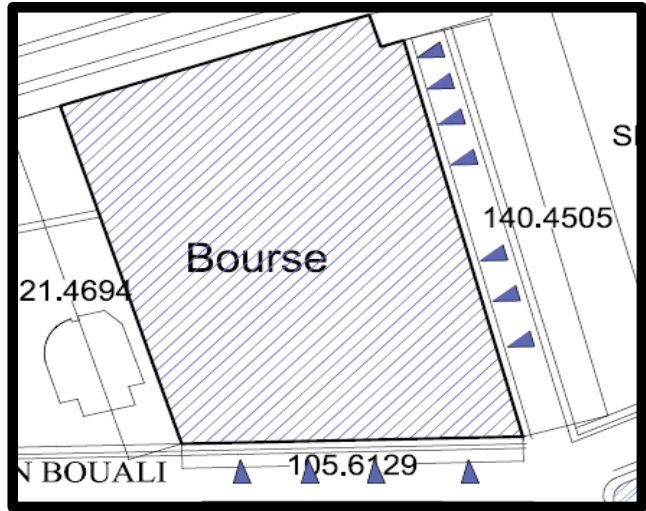


Fig. 119 Les accès au Site d'intervention
Source : auteur

VIII. La conceptualisation

La conception désigne l'action de concevoir, qui veut dire représenter par sa pensée à partir d'un processus de conception qui se base sur une banque de données et les transcrire en une concrétisation de l'idée.



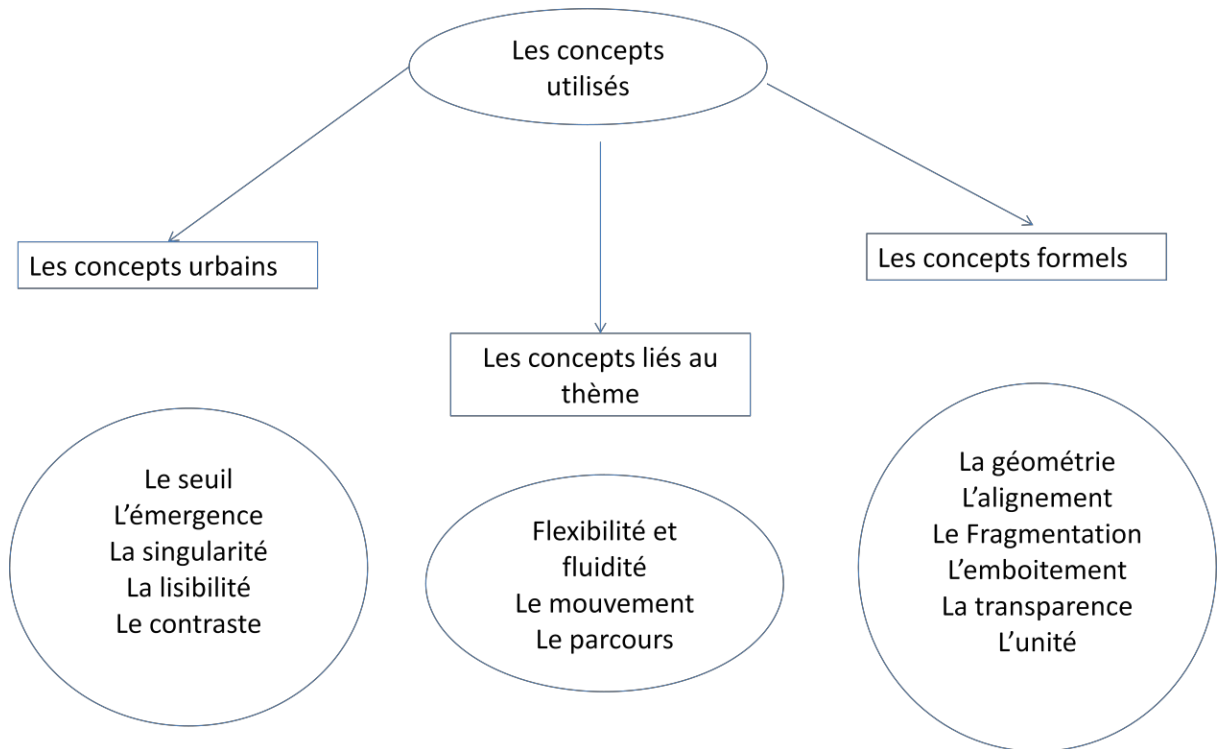
• Contraintes urbaines

Consiste à essayer de l'intégrer dans les directives d'un schéma de structure de la zone d'intervention (la prise en considération du devenir ou développement futur de la zone) qui préconise l'occupation du secteur par des grands équipements.

• Contraintes programmatiques

Notre programme nous permet de décélérer trois entités fonctionnelles : espace marché, espace promotionnel, ainsi que l'espace administratif.

VIII.1 Les concepts



Concepts urbains

- **Émergence :**

Interprété par la verticalité de la tour qui affirme la notion de repère et de signal en continuité dans le principe d'Alger future métropolitaine.

- **Singularité :**

Signifie que l'objet est unique. La bourse comme point de repère dans le quartier el Hamma, même dans la ville d'Alger ; suggère une forme architecturale singulière. Un signal reconnaissable avec aisance et rapidité.

- **Contraste :**

Le principe du contraste sera matérialisé par le contraste dimensionnel du projet, et son ouverture sur l'environnement extérieur,

- **La lisibilité :**

Notre volonté a été de concevoir une volumétrie lisible grâce à une hiérarchie des volumes, des espaces et des circulations.

- **Le seuil :**

Ce concept sera concrétisé par un recul afin de dégager un parvis conçu comme le seuil de la bourse qui se matérialisera par une esplanade de jardins et de promenades plantées.

Concepts liés au thème

- **Flexibilité et fluidité :**

La bourse doit nécessaire offrir une bonne fluidité par l'ouverture de ses espaces et leurs interpénétrations, et permet à l'employer un confort et plus de liberté de cloisonner et aménager, qui découlent de la facilité des accès.

- **Le mouvement :**

Sera matérialisé ou interprété dans la composition volumétrique du projet, en lui attribuant des traitements et des formes particulières, pour ses entités.

Concepts formels

- **La géométrie :**

La géométrie est un moyen de formalisation des intentions du projet à dessiner.

La géométrie conduit souvent à un projet utilisant des lignes pures et simples, donnant une originalité au projet, loin des complications

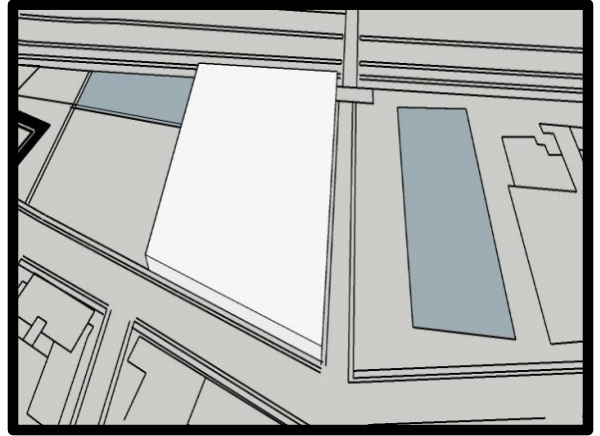
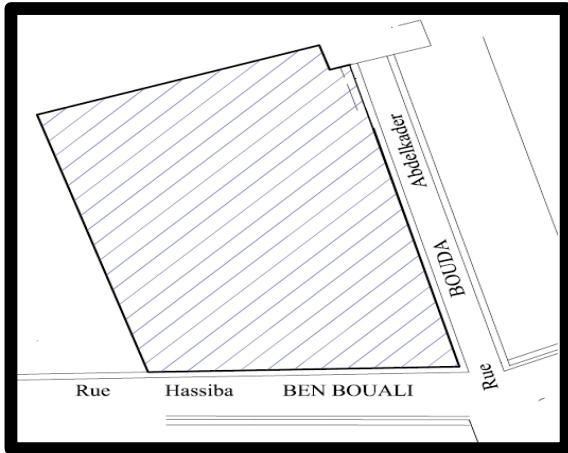
- **L'alignement :**

L'alignement est une exigence majeure des instruments d'urbanisme, et donc l'alignement des voies qui ceinturent notre projet va nous permettre un bon lecteur de notre projet

IX La genèse du projet

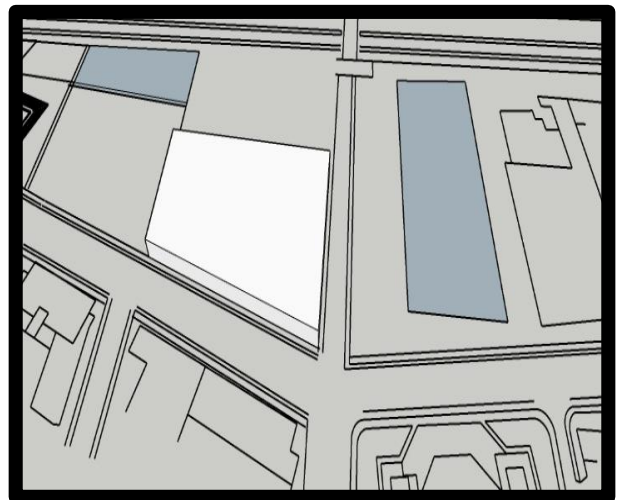
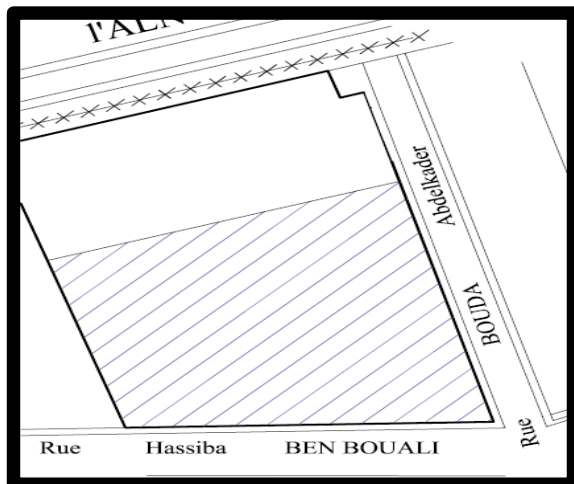
Étape01

Vu le milieu urbain du site nous avons aligne le bâti par apport au voies et épousé la forme du terrain



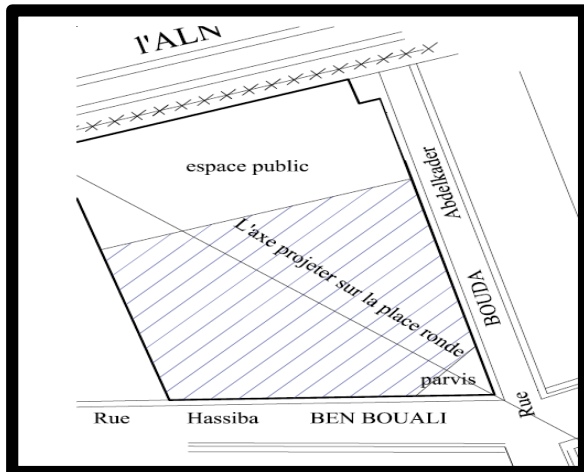
Étape02

Faire un recule para port a la voie ferrée et La ALN et dégager un espace public tampon entre la voie ferrée et le projet



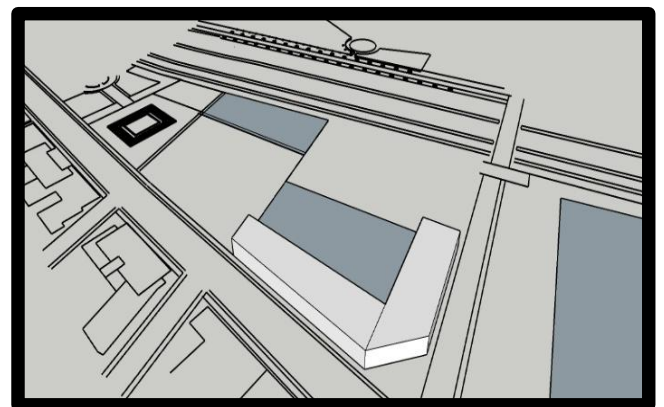
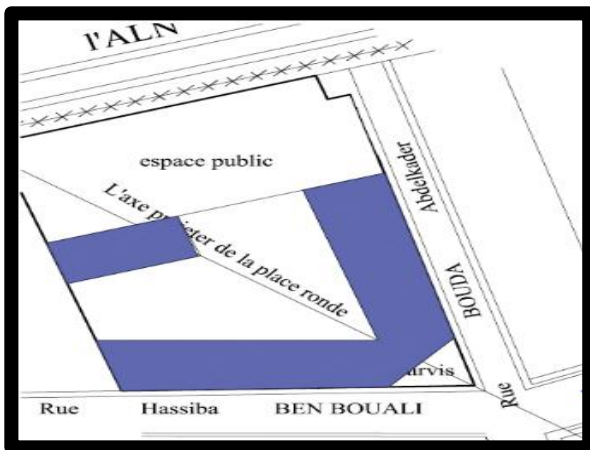
Étape03

Délimité un parvis et l'accès piéton principal sur un moment fort qui est l'intersection de la rue Hassiba et rouda Abdelkader el l'axe provenant de la place ronde .



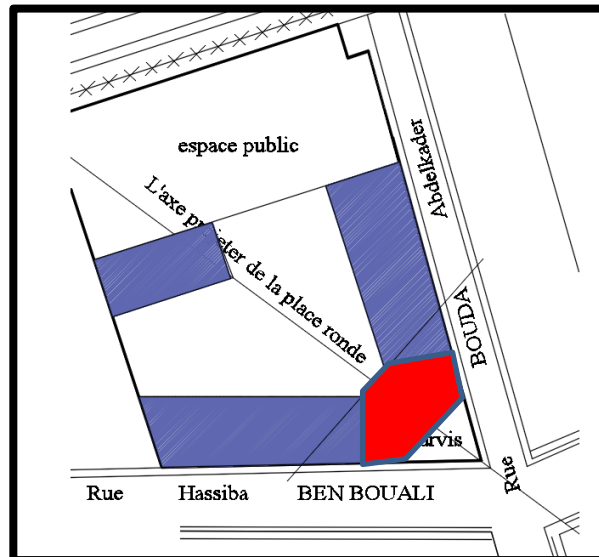
Étape04

Dégager une cour centrale qui va articuler la bourse avec l'espace public extérieur du côté nord et renforcer la perméabilité du projet par apport à la partie portuaire du quartier



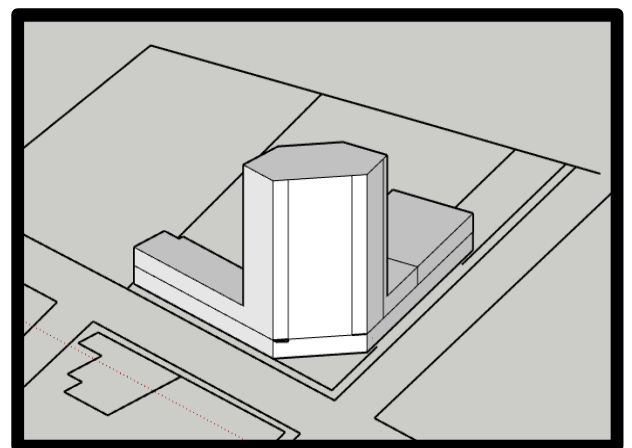
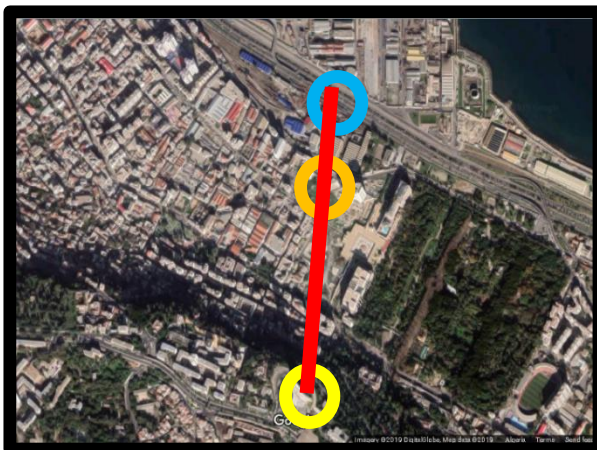
Étape05

Un deuxième axe perpendiculaire à l'axe de symétrie de la forme permet de faire ressortir un volume qui va articuler les deux parallélépipèdes alignés aux voies



Etape 06

Ériger une tour sur la projection de l'axe Mémorial- la place ronde



Mémorial

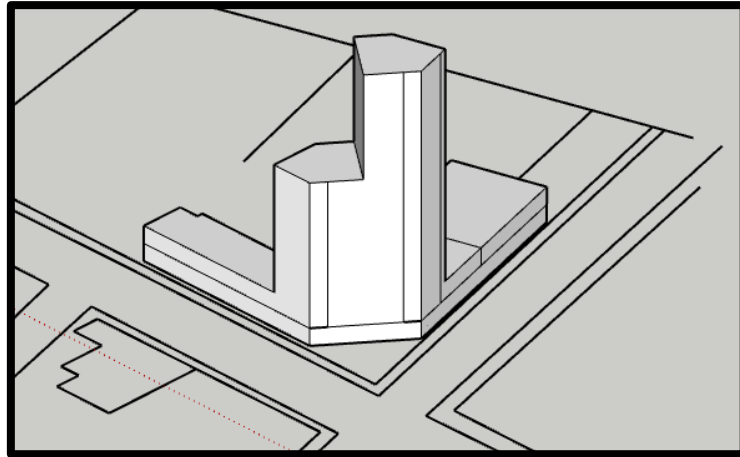


Place ronde

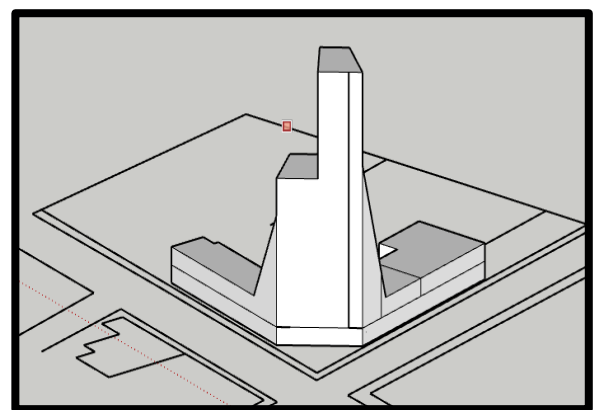
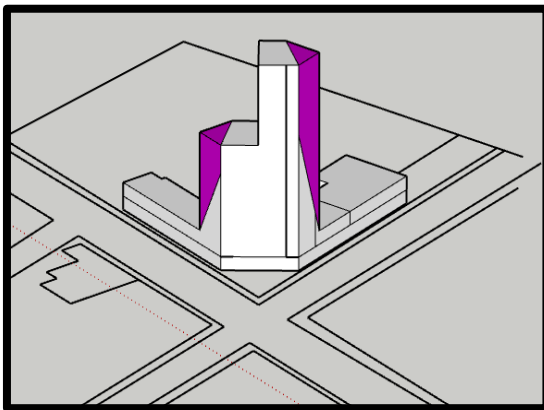


L'assiette du projet

Etape 07 : faire une soustraction au niveau de la partie donnant sur la rue urbaine Hassiba ben Bouali pour réduire l'effet écrasement dominance et descendre à l'échelle humaine ça permet aussi de casser la symétrie au niveau du volume



Etape 08 faire une opération de sous traction au niveau des angles en hauteur pour avoir une base massive pour inspirer la rigidité et la solidité vue que c'est une institution financière publique



X. Description du projet

X.1 Accessibilité

La bourse est dotée de deux accès piétons

Accès piétons principal marquer par un parvis au niveaux de l'intersection Hassiba ben Bouali et la rue auda Abdelkader

Accès piétons du côté de la ALN

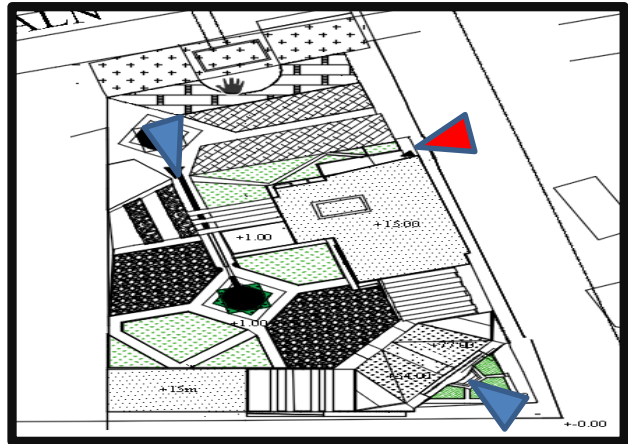


Fig. 120 Les accès à la bourse

Notre projet s'inscrit dans la nouvelle structuration et image future de notre quartier, ce dernier se veut le futur quartier d'affaire et de finance de nouvel hyper centre.

Il s'inscrit dans une Friche industriel restructurée ponctué par l'axe Hassiba ben Bouali et la voie de ALN

Il prend naissance sur un site de 1.4 ha, fondé sur les bases d'une géométrie régulière et dote une façade architecturale contemporaine, la bourse se compose de deux entités majeures ; (entité marché, entité bureautique et promotionnelle)

X.2 Entité Marché

Elle constitue une entité importante dans le projet de par sa fonction, elle se développe sur le socle du projet en deux niveaux, Accessible de l'accueil Les deux niveaux supérieurs du socle du projet se développe sous forme de deux ailes articulé par une tour, ils comprennent les espaces critique de la bourse ,le hall de change ,les bureaux des représentants et agents de change, le niveau supérieur du socle abrite la commission d'organisation des opérations de bourses et le conseil d'organisation de bourse et les espaces



Fig. 121 L'entité marché

Source : auteur

destinés à la presse.

X.3 Entité promotionnelle

Entité urbaine se développe au niveau du RDC aménagée par des espaces qui permet une perméabilité entre le niveau et la ville aménagée par un restaurant et une cafétéria, une salle de conférences et des agences destinées à l'Urbain ces espaces sont traités de façon a renforcé la perméabilité entre le projet et la ville.



Fig. 122 L'entité promotionnel

Source : auteur

X.4 Circulation

Nous avons excentré les cages d'escalier pour libérer le centre pour place un patio qui se développe tout le long de la tour

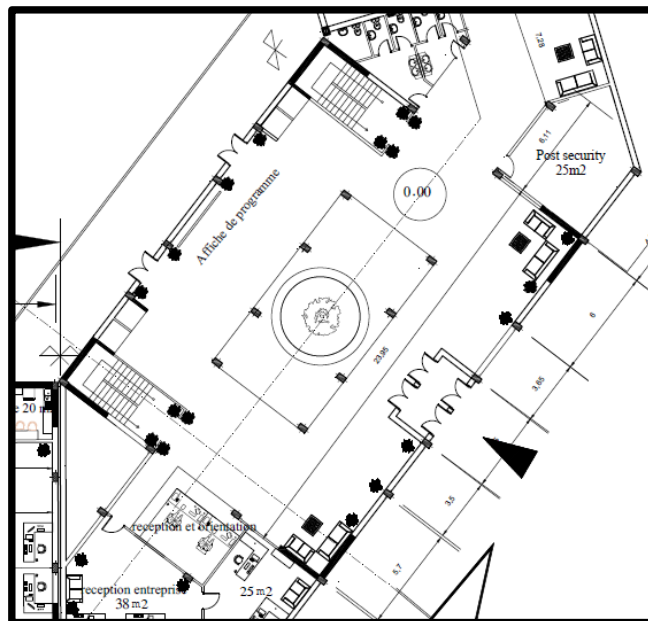


Fig. 123 La circulation au niveau de la tour

Source : auteur

XI. Description des façades

Nous avons opté pour Les formes triangulaires comme motif récurrents pour donner un sens de mouvement vers le haut et dynamisée la forme dans le frome de la bourse s'illustre en quelque sort le concept de la dualité qui existe entre l'acheteur et vendeur



Fig. 124 La façade principale

Source : auteur

XII. Références patrimonial

Le moucharabieh

Les matériaux ; le bois, au niveau des couverture et le carde corp

Le marbre au niveau de l'escalier d'entrée principale

Le cours d'eau

La façade postérieure qui donne sur la cours traite de façon à rappeler l'architecture traditionnel par son traitement introverti



XIII Choix du système constructif

Afin d'assurer la stabilité, durabilité, solidité et économie du bâtiment, le choix du type de structure s'est fait d'une manière à répondre aux différentes exigences fonctionnelles, spatiales, et formelles du projet, donc ; pour notre projet nous avons opté deux types de structure :

- Structure métallique au niveau de la salle de conférences et le hall de change
- Une structure en Béton armée pour le reste du projet
- Fondations en radier Hauteur de 16m
- Fondation profonde Hauteur de 78m
- (Zone sismique III)

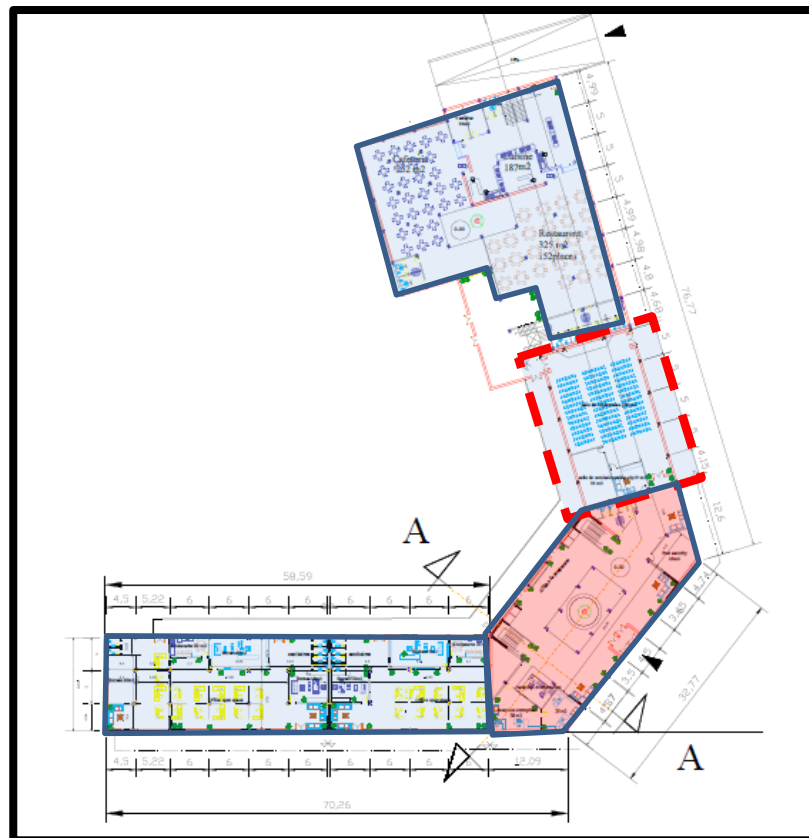
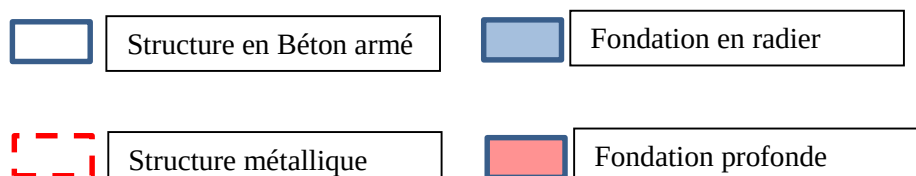


Fig. 125 système constructif Plan RDC

Source : Auteur



Conclusion

A travers ce projet nous avons atténuer la rupture ville/mer par le choix de son emplacement, nous avons également contribuer a renforcé la vocation du quartier de El Hamma et sa dimension à l'échelle de la ville d'Alger.

La conception architectural et très vaste et plein de compromis chaque thématique nécessite un long processus de recherches et applications pour avoir à la fin un projet qui a le moins de compromis

Conclusion général

Dans le but de remédier aux problématiques constatées au niveau de notre périmètre d'étude, Nous avons opté pour une démarche de renouvellement urbain matérialisé par plusieurs Opérations qui visent principalement à renforcer la vocation future du Hamma, créer une mixité Urbaine qui réconciliera ville /mer /habitant tout en favorisant la diversité fonctionnelle ; la Préservation de l'identité et de l'environnement.

Nous avons, à travers ce projet de définir la problématique et de répondre à cette dernière où il fallait passer par plusieurs analyses touchant toutes les dimensions qui sont en relation directe avec le projet architectural ensuite définir les objectifs pour la réussite du projet.

Ce travail nous a permis d'exploiter nos capacités et d'acquérir de nouvelles connaissances dans le vaste domaine de l'architecture et l'urbanisme Nous avons appris qu'un projet avant d'être un dessin, implique un processus de recherche- création, c'est un travail de réflexion basé sur une idée ou un thème particulier dont l'étude est fondée sur une analyse rigoureuse des connaissances acquises et des faits étudiés, les données du site, liaisons fonctionnels, les contraintes des réglementation techniques, urbanistique ou autres.

LA BIBLIOGRAPHIE :

OUVRAGE :

- M. Segaud Mounia saadouni, Eléments d'introduction à l'urbanisme,
- Ahmed koumis, Shéhérazade Nafaa L'Algérie et son patrimoine
- Kevin Lynch, L'image de la cité, Coll. Aspect de l'urbanisme, Edition : Dunod, Paris, 1968
- Philippe Panerai, L'analyse Urbaine, Collection eupalinos Edition parenthèses

DOCUMENT :

- PDAU : Plan Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme (intercommunal d'Alger)

THESES :

- Saïd Aïssa Kahina thèse de magister en Architecture et développement durable Devenir du patrimoine colonial dans le cadre d'un projet de réhabilitation urbaine: cas du quartier Belouizded-Hamma. Alger.
- Mémoire de Master El Hamma vers un quartier d'affaires, Département d'architecture Tizi ouzou
- Mémoire de Master EL Hamma : D'un quartier stigmatisé à un centre métropolitain attractif

Abréviations

ALN : Avenue de L'arme de libération National
HBM : Habitat Bon marche
HLM : Habitat loyer modérer
CMD : Champ de manœuvres
SNTA : Société national de Tabacs
SNTF : Société National du transport ferroviaire
BNA : Bibliothèque national d'Algérie
SNAT : Schéma National d'aménagement du territoire
SRAT : Schéma régional d'aménagement du territoire
PAW : Plan d'aménagement de la willaya
PAC : Plan d'aménagement communal
PDAU : Plan directeur d'aménagement urbain
POS : plan d'occupation du sol
CNERU : centre national des études appliquer d'urbanisme
GPU : grand projet Urbain

List des figures

Fig.1 : Carte de la situation du Hamma
Fig.2 : Limites Morphologique
Fig.3 : coupe schématique sur la topographie du site.
Fig.4 : coupe schématique sur la topographie du site.
Fig.5 : Carte représentative d'El Hamma avant 1830
Fig.6 : Carte représentative du site d'El Hamma entre 1830 -46
Fig.7 : El Hamma durant la période 1846/80.
Fig.8 : Site d'El Hamma entre 1880 et 1930.
Fig.9 : Site d'El Hamma entre 1930 et 1962
Fig.10 : Site d'El Hamma à d'état actuel
Fig.11 : Carte représentative des éléments de permanence
Fig.13 : Limites Para port au quartier D'ELHAMMA
Fig.14 : Carte Hamma montrent l'accessibilité au périmètre d'étude
Fig.15 : Photo Ateliers SNTF

Fig.16 : Photo BNA

Fig.17 : Photo les deux tours d'affaires

Fig.18 : siège du métro

Fig.19 : Carte représentative des tissus urbains du quartier du Hamma

Fig. 20 : carte représentatif de l'ilot prioritaire

Fig.21 : Photos illustrent le style architectural de l'ilot prioritaire.

Fig.22 : Carte représentatif de l'entité mixte.

Fig.23 : vue en plan sur l'ilot des halles.

Fig.24 : Ilot el Djaouhara.

Fig.25 : entité industriel.

Fig.26 : Friche industrielle SNTF.

Fig.27 : Partie portuaire du Hamma.

Fig.28 : Coupe schématique illustrent les éléments de.

Fig.29 : Carte représentative les différentes voies qui desservent le périmètre d'étude.

Fig.30 : Carte représentative de l'avenue ALN

Fig.31 : Coupe schématique montrant la rupture Hamma/mer.

Fig.32 : photo de l'avenue de l'ALN (Armée de libération nationale).

Fig.33 : La voie ferrée

Fig.34 : La rue Hassiba ben Bouali

Fig.35 : photos montrant la rue Hassiba (1ere séquence).

Fig.36 : photo de la rue Hassiba (2eme séquence).

Fig. 37 : la rue Rochai Boualem.

Fig. 38 : Photo de la rue Rochai Boualem

Fig. 39 : Coupe schématique de la rue Rochai Boualem.

Fig. 40 : Carte représentative de la rue Mohamed Belouizded.

Fig. 41 : Photos sur la rue Med Belouizded, prises par les auteurs.

Fig. 42 : Photos sur la rue Med Belouizded, prises par les auteurs.

Fig. 43 : Carte montrant la rue Bougherfa.

Fig. 44 : photo de la rue Med Bougherfa.

Fig. 45 : photo de la rue Abdelkader Bouda.

Fig. 46 : Carte schématique sur la rue Abdelkader Bouda.

Fig. 47 Carte représentative du passage de la voie ferrée

Fig. 48 : Carte représentative du passage de la ligne du métro.

Fig. 49 : Carte représente la ligne de tramway.

Fig. 50 : photo représentative de la ligne téléphérique n°1.

Fig. 51 : Carte représentative de la ligne téléphérique n°1

Fig. 53 : Photo représentative de la ligne téléphérique n°2.

Fig. 54 : Carte représentative de la ligne téléphérique n°2.

Fig. 55 : carte représentatif des places dans le périmètre d'étude

Fig. 56 : Photo sur la place carrée

Fig. 57 : Photo sur la place Sahnoune

Fig. 58 : La place Sahnoune

Fig. 59 : Photo représentatif de la place 11 décembre

Fig. 60 : Carte représentative des équipements au quartier d'El Hamma

Fig. 61 : Carte représentative des équipements au quartier d'El Hamma

Fig. 62 : Carte représentative du plan vert du Hamma.

Fig. 63 : Vue sur le port du Hamma.

Fig. 64 : carte représentative de la composition Patrimoniale

Fig. 65 : Carte des Potentialités

Fig. 66 : carte représentative des carences

Fig. 67 : carte représentative des enjeux

Fig. 68 : carte représentative des objectifs

Fig. 69 : les Pôles de GPU d'Alger

Fig. 70 : les différentes propositions sur le quartier el Hamma

Fig. 71 : variante 1 CNEREU

Fig. 72 : variante 2 CNEREU

Fig. 73 : variante 3 CNEREU

Fig. 74 : image de la prochaine promenade d'Alger.

Fig. 75 : Image de Centre africain des NTIC (nouvelle technologie d'information et communication).

Fig. 76 : Image du Campus des nouvelles technologies à Sidi Abdallah.

Fig. 77 : Image du prochain pôle Universitaire.

Fig. 78 : Image du prochain Oued El Harrach.

Fig. 79 : Image du stade BARAKI.

Fig. 80 : Image de la place des martyres.

Fig. 81 : Image de l'Esplanade commerciale, hôtel Le Marriott.

Fig. 82 : Image de la promenade de l'indépendance.

Fig. 83 : Carte des actions majeures.

Fig. 84 : Trame Urbain avant l'intervention

Fig. 85 : Trame urbain après intervention

Fig. 86 : Vue en plan sur la rue Hassiba Ben Bouali avant l'intervention.

Fig. 87 : Vue en plan sur la rue Hassiba Ben Bouali après l'intervention.

Fig. 88 : coupe schématique sur la rue Hassiba Ben Bouali après l'intervention.

Fig. 89 : Vue en plan sur la rue Hassiba Ben Bouali après l'intervention.

Fig. 90 : Vue en plan sur la rue Hassiba Ben Bouali après l'intervention.

Fig. 91 : Coupe schématique sur la rue Med Belouizded après l'intervention.

Fig. 92 : Vue sur la rue Rochai Boualem avant l'intervention.

Fig. 93 : Vue en plan sur Rochai Boualem après l'intervention.

Fig. 94 : Intégration d'une station du métro sur l'axe rochai boualem

Fig. 95 : Création d'une place en face de la place 11 décembre

Fig. 96 : Vue en perspective

Fig. 97 : La rue bouchenafa Mohamed

Fig. 98 : Vue sur le parcours piéton à la place de la rue bouchenafa Mohamed

Fig. 99 : Vue sur l'espace public sur axe rochai boualem

Fig. 100 : Vue en plan sur l'espace public dans axe rochai boualem

Fig. 101 ouverture de la place carrée

Fig. 102 l'îlot prioritaire avant intervention

Fig. 103 l'îlot prioritaire après intervention

Fig. 104 l'entité portuaire après intervention

Fig. 105 l'entité portuaire avant intervention

Fig. 106 vue sur la façade rochai Boualem

Fig. 107 Vue sur la façade rochai Boualem

Fig. 108 l'entité portuaire avant intervention

Fig. 109 : Schéma de cohérence

Fig. 110 : La bourse d'Alger

Fig. 111 : L'intérieur de la bourse d'Alger

Fig. :112 La bourse de Shenzhen

Fig. 113. La bourse de Shenzhen

Fig. 114. Le jardin de la bourse

Fig. 115 Les façades de la bourse de

Fig. 116 La structure de la bourse de

Fig. 117 Situation de la parcelle para port au quartier

Fig. 118 Site d'intervention

Fig. 119 Les accès au Site d'intervention

Fig. 120 Les accès à la bourse

Fig. 121 L'entité marché

Fig. 122 L'entité promotionnel

Fig. 123 La circulation au niveau de la tour

Fig. 124 La façade principale

Fig. 125 système constructif Plan RDC